

T 2137 - 650 - 8,00 F

hebdo

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°650 JEUDI 12 FÉVRIER 1987 8,00 F

Monory, tu t'es encore planté...



NON AUX P'TITS CHEFS

Editorial

Lorsque Monory a pris en charge l'Éducation nationale, son premier souci a été d'attaquer de front la F.E.N. « Après le 16 mars, n'est-ce pas, les Français étaient tout naturellement devenus libéraux et seules les grandes carcasses, au demeurant exangues, des lourdes bureaucraties syndicales menaient un combat d'arrière-garde pour empêcher les gens de s'ouvrir aux lendemains radieux de la libre entreprise et du secteur concurrentiel. »

Oh ! utopie du bulletin de vote. Voilà t'y pas que les étudiants se mettent à rejeter la sélection et le « Top 50 » des universités. Exit

Devaquet et son projet. Monory reste. Et nous balance aussi sec du sous-Devaquet à usage des maternelles. Du coup se sont les instituteurs qui se mettent en lutte... Et leurs organisations syndicales qui, comme pour les chemins, traînent les pieds.

Aussitôt Monory fait marche arrière. Mais non, voyons, pas sur son projet ! Par rapport à la F.E.N. A croire que cet homme-là ne cherche qu'à se tromper d'interlocuteur. Il n'y a pire aveugle, dit-on, que celui qui ne veut pas voir ; mais qu'importe à Monory de se planter sur sa vision de la société et sur les aspirations de ses concitoyens. Cet homme-là, comme chacun le sait depuis au moins décembre 1986, n'aspire qu'à rester ministre (ou pourquoi pas

président du Sénat) quel qu'en soit le prix. Et de préférence si ce sont d'autres qui en font les frais.

Et quand Monory persiste, Chirac signe... Qu'ils s'entendent bien les bougres ! N'empêche, ça les laisse froids les étudiants ce que l'on prépare à leurs petits frères et sœurs ? Et les parents, à leurs enfants ? Et les autres secteurs de la fonction publique, à leurs collègues de l'Éducation nationale ? Eh oui ! chacun a déjà fort à faire avec ses propres problèmes, même s'ils sentent que ces problèmes sont identiques dans les autres branches. Mener et contrôler la lutte, oui... Mais échapper au corporatisme... Alors cette coordination des coordinations, ça vient ?

F°P. 2520

communiqués éditions

• **LILLE**
En attendant l'ouverture du centre culturel, le groupe de Lille organise une permanence hebdomadaire le mardi, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, Lille (M^e République).

• **TOURS**
La permanence du groupe « Maurice-Fayolle » de Tours change de jour et d'heure, elle aura lieu dorénavant chaque lundi (sauf pendant les vacances étudiantes), de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la table de presse.

• **HAUTE-SAÔNE**
Une liaison est en formation dans la Haute-Saône. Pour tout contact, écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• **DIJON**
Le groupe de Dijon présente une exposition sur la révolution espagnole (1936-1939) en son local « La Mistouffe », 61, rue Jeannin, Dijon. Cette exposition est visible pendant tout le mois de février, le mardi de 18 h à 20 h et le samedi de 15 h à 18 h. Table de presse et buvette sont assurées à toutes nos permanences.

• **PARIS**
Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répertoire antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• **CARCÈS**
Une liaison F.A. vient de se créer sur Carcès et sa région (Haut-Var). Pour tout contact, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

• **DRAGUIGNAN**
Une liaison F.A. vient de se créer sur Draguignan et sa région (Var). Pour tout contact, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE
PARIS
Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.
Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.
Groupe « Voline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.
BANLIEUE
• Seine-et-Marne
Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

Rédaction-Administration*, 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°..... (inclus) Pays.....

Abonnement..... Réabonnement..... Abonnement de soutien.....
Chèque postal..... Chèque bancaire..... Mandat-lettre.....
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

• **PERPIGNAN**
Le n°19 de la revue « Infos et analyses libertaires » est paru. Il aborde, bien évidemment, les problèmes qui viennent de secouer la société française.

— Les manifestations et grèves étudiantes, ainsi que les divers conflits sociaux dans le secteur public y sont analysés.
— Les « lois sur les expulsions » y sont passés au crible de la critique libertaire. La position des anarchistes face à ces problèmes (et notamment le cas « Bringuet », militant catalaniste) y est exposée...

— L'interview d'un militant du F.L.N.K.S. en France, de passage à Rivesaltes (P.-O.), ainsi que la position de la Fédération anarchiste sur le problème de la Kanaky y sont abordés.

— Le soutien à Serge Livrozet, éditeur libertaire, injustement poursuivi et incarcéré, vous est proposé...

— Une analyse de la « chanson subversive », agrémentée d'un portrait de Serge Ugé-Royo, vous donnera le « la » des coups de cœur libertaires pour les chanteurs engagés...

— Un article sur l'antimilitarisme, une page d'histoire sur la commune libertaire de Puigcerda (1936-1937), des infos en vrac, de l'humour... et même une B.D. viennent compléter cet « Info » n°19.

Dix francs, en vente à la librairie du Monde libertaire et, pour s'abonner, écrire à C.E.S., B.P. 233, 66002 Perpignan cedex.

• **AFFICHE**
Le groupe de Brest a édité une affiche 65 x 92. Prix à l'unité : 10 F. Au-dessus de 10 exemplaires, prix à l'unité : 1,20 F.



• **ENVELOPPES**
Deux enveloppes ont été éditées : l'une à propos de Michel Bakounine et l'autre de Louise Michel. Elles sont mises en vente au prix de 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 ex., 1 F (50 ex.), 0,80 F (100 ex.) et disponibles à la librairie du Monde libertaire.

• **AFFICHE**
Chronique Syndicale sur Radio Libertaire (89.4)
18h30 à 20h30
19h30 à 21h30
Photo: 42.42.80.51 - Contacts: 145, rue Amelot, 75011 Paris.

L'affichette ci-contre (60 x 42) est disponible à la librairie du Monde libertaire : en soutien, 5 F ; prix à l'unité : 1 F ; à partir de 10 exemplaire : 0,50 F (l'unité).

liste des groupes f.a.

PROVINCE
• **GROUPE**
Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• **LIAISONS**
Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• **GROUPE**
Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Montreuil/Bagnole, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^e République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE
• **AISNE**
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.
• **ARDECHE**
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
• **BOUCHES-DU-RHÔNE**
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).
• **CHARENTE-MARITIME**
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.
• **CÔTE-D'OR**
Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffe, 61, rue Jeannin, Dijon.
• **CÔTES-DU-NORD**
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».
• **DOUBS**
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.
• **FINISTÈRE**
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.
• **HAUTE-GARONNE**
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
• **GIRONDE**
Groupes « Durruti » et « Pépin Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
• **HERAULT**
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.
• **ILLE-ET-VILAINE**
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.
• **INDRE-ET-LOIRE**
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires), de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
• **LOIRE**
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
• **LOIR-ET-CHER**
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).
• **LOIRE-ATLANTIQUE**
Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffaut, Nantes.
• **MAINE-ET-LOIRE**
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).
• **MANCHE**
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.
• **NORD**
Groupe de Lille : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, Lille (M^e République).
• **PYRÉNÉES-ORIENTALES**
Groupe « Pulg-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
• **SEINE-MARITIME**
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes F.A. — PAGE 3, Luttes : Coordination nationale des instituteurs, Du Devaquet sans Devaquet — PAGE 4, Luttes : Manifestations des producteurs de lait, Hôpitaux psychiatriques — PAGE 5, Social : Crise de la réparation navale, Si t'es sage..., En Bref — PAGE 6, Société : Procès d'un objeteur, Nouvelles du front, Fonction publique, Amis lecteurs — PAGE 7, Société : Paribas : la farce du capitalisme populaire, Etudiants et D.S.T. — PAGE 8, Dans le monde : Haïti : un an après — PAGE 9, Informations internationales : Espagne : étudiants en lutte, Chronologie — PAGE 10, Archives : Emile Masson et la propagande paysanne en Bretagne — PAGE 11, Expressions : Note de lecture, Cinéma, Programmes de Radio-Libertaire, Dessin de la semaine, Présentation d'émission sur R.-L. — PAGE 12, Répression : R.G. preneurs d'otage, Lois antiterroristes en R.F.A., Arrestations pour solidarité.

ÉDUCATION NATIONALE

Maîtres-directeurs : non merci !

AVEC 75% de grévistes, la journée du 27 janvier fut une réussite pour les syndicats, aussi bien que pour la coordination qui avait réussi à pousser ces derniers dans la lutte.

A cette provocation répondirent de nombreux débrayages, grèves, marches sur les inspections académiques... témoignage de la colère des instits. Et ce fut l'incontestable succès de la manifestation du mercredi 4 février.

Dans cette situation, où la mobilisation s'étend de plus en plus et le mouvement se durcit, les bureaucraties syndicales n'entrent pas dans la bataille de manière franche.

Au secours, l'école...

Le décret sur les maîtres-directeurs, outre qu'il établit la hiérarchie dans les écoles, aura des conséquences sur l'avenir même de l'éducation.

choix des parents, avec accord du maître-directeur. C'est l'école de la compétition renforcée, et de la concurrence entre établissements.

A quand le retour des vieux projets de sélection, du fichage informatique des enfants ? Avec ce remake du projet Devaquet, à usage des maternelles, l'école capitaliste fait encore un pas en avant.

Lutter

La lutte a pris différentes formes : débrayages, manifestations, grèves d'une heure par jour à une journée... Partout en France, ça bouge chez les instits.

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. s'est lancé dans la bataille assez rapidement au niveau national. Quant au S.N.I.-F.E.N., principal syndicat dans la profession, il fait tout pour ne pas se trouver trop

débordé et donc s'est lancé dans l'action pour ne pas perdre ses billes.

Il est intéressant de voir que 30 instits déterminés ont réussi à faire remuer toute une corporation. Dès le départ (le lundi 12 janvier) la coordination fut un moteur dans la lutte, même si aujourd'hui elle n'est plus seule dans l'action.

La lutte doit s'amplifier

Le projet Monory signé, rien n'est perdu pour autant. Un décret peut-être abrogé ou s'oublier comme beaucoup d'autres si les circulaires d'application ne le suivent pas.



instits. C'est une grève pour empêcher qu'on casse l'école ! Les parents-travailleurs doivent

comprendre que la grève des instits s'oppose à un projet dangereux pour l'avenir de nos enfants et c'est pour cela qu'ils doivent soutenir le mouvement des instituteurs, même s'ils sont gênés par la grève !

Une lutte anti-hiérarchique

Le combat mené contre les maîtres-directeurs est aussi et avant tout un combat anti-hiérarchique et pour les conditions de travail et d'enseignement : contre les fermetures de classes et pour les réductions d'effectifs dans chaque classe.

Pour beaucoup cette lutte s'inscrit dans une dynamique d'auto-gestion de l'école et dans la lutte contre l'inspection. Mais saurons-nous dépasser cette lutte contre la hiérarchie qui nous contrôle, nous « flique », nous impose des normes pour notre pédagogie, et remettre en cause une autre hiérarchie, celle qu'on exerce sur nos propres élèves ?

LAURENT (Gr. Pierre-Besnard)



La lutte c'est d'abord la grève, mais aussi tout ce qui peut bloquer le ministère de l'Éducation nationale et l'administration. Tout est bon pour faire « caner » Monory et Chirac.

Du Devaquet sans Devaquet

LUNDI 8 décembre, Chirac faisait semblant d'avoir compris les lycéens et étudiants : les projets Monory et Devaquet étaient retirés. Du même coup, il acceptait la démission de Devaquet qui retournait à ses chères recherches... mais Monory restait.

Aussitôt dit, aussitôt fait ! Le Conseil supérieur des universités devient le Conseil national des universités, simple changement de nom ? Non, car la composition du conseil se transforme : les enseignants de rang A — ceux que le mouvement étudiant avait surnommés les mandarins —, que l'on peut considérer comme les plus réactionnaires, sont surreprésentés (40% des sièges).

Pour finir, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Valade, notre nouveau ministre délégué chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Qu'il ait autant de bonheur que son prédécesseur...

CHRISTOPHE (C.L.E.A. Le Mans)

Coordination nationale des instituteurs

DIMANCHE 8 février, à 10 h 30, la coordination nationale des instituteurs a rendu public le résultat de ses travaux. Cette coordination (la première dans l'histoire de la profession) qui représente d'ores et déjà 28 départements, notamment les grandes agglomérations à forte démographie, a donc appelé à la manifestation nationale du 11 février et défilera sous sa propre banderole pour préserver son autonomie face aux syndicats, mais dans le cadre d'une manifestation unitaire des instituteurs.

La coordination appelle à une grève nationale les 10 et 12 février autour de cette manifestation pour l'inscrire dans une dynamique et non la cantonner au seul rôle de manifestation de protestation.

La coordination a mis en avant la bataille de l'opinion publique et dénonce les tentatives du gouvernement de discréditer le mouvement en publiant des sondages contestables ou en organisant des mouvements de protestation artificiels de parents en colère, qui sont de la même veine que ceux des usagers des transports publics qui se trouvaient être des retraités du R.P.R.

Chirac se trouve donc de nouveau confronté à un mouvement d'ampleur qui désavoue sa politique. La coordination nationale des instituteurs n'aura pas comme les syndicats le souci organisationnel de la crédibilité. Convaincue de la profondeur du mouvement, elle semble disposée à le durcir et renvoie les syndicats devant leurs propres contradictions, les appelant à prendre leurs responsabilités.

Chirac aura, semble-t-il, du mal à tabler sur le pourrissement du mouvement. Il lui faudra rapidement prendre une décision et soyons certain que la perspective des élections de 1988 pèsera lourd dans la balance...

BRUNO (Gr. Fresnes-Antony)

(1) La coordination s'est mis d'accord sur une plate-forme qui n'intègre que le rejet du décret Monory et le statut des maîtres-directeurs, afin de ne pas réaliser un pot-pourri de revendications. Cependant elle est consciente qu'à la base d'autres problèmes comme la suppression de postes (800 postes en prévision pour la rentrée scolaire de septembre) motivent et mobilisent les instituteurs.

QUOTAS LAITIERS

De la misère à la rente

C E conflit autour des quotas laitiers a commencé le jeudi 28 janvier : huit camions de lait furent bloqués dans le nord de l'Ille-et-Vilaine par des travailleurs-paysans et des non-syndiqués. Les camions ne seront libérés qu'avec la promesse de ne pas faire payer de pénalités aux petits producteurs.

Action directe paysanne

La justice menace alors de sévir avec l'aide de la police et les laiteries entament des négociations pour récupérer le lait bloqué. Or le mouvement des producteurs se durcit, en attendant des résultats et, depuis le lundi 2 février, d'autres secteurs suivent l'exemple. Le sud de l'Ille-et-Vilaine entre en action, suivi de l'est et de l'ouest, puis par les départements voisins. Partout, les

non-syndiqués mènent la danse et sont nettement plus nombreux que lors des luttes de cet été, aux côtés des travailleurs-paysans.

Les laiteries se livrent alors à un chantage au chômage technique et à l'arrêt de la collecte de lait, pour détruire toute solidarité entre ouvriers et paysans. De son côté, la justice convoque les syndicalistes jugés responsables des troubles et, mardi 3 février, les flics interviennent notamment dans la Manche et dans l'Ille-et-Vilaine sur les lieux de blocage des camions.

Une situation aberrante !

Mais le mouvement continue car la détermination est forte du côté des victimes des quotas. En Mayenne, des éleveurs réunissent chez eux des membres de la F.D.S.P. (syndicat proche des

travailleurs-paysans) et des non-syndiqués, afin d'envisager des actions. Leur situation parle d'elle-même : sur 11 000 F de revenus annuels, ils doivent payer 16 000 F de pénalités pour dépassement de leur petit droit à produire.

Ce type d'aberration voulu par les décideurs (C.E.E., Etats, laiteries et petits chefs d'entreprises agricoles) n'est plus tolérable. La

nouveauté, cet hiver, c'est que ceux qui sont habitués à la résignation par l'Eglise et par les organisations agricoles corporatistes n'hésitent plus à venir se ranger du côté des travailleurs-paysans et autres syndicalistes « partageux ». L'assemblée générale des travailleurs-paysans de l'Ouest, réunie fin décembre, a décidé d'un « front du refus » face à la politique des quotas.

Les illusionnistes en action

Pourtant les illusionnistes se sont affairés : le mois dernier, Chirac a donné deux milliards de francs aux agriculteurs sous trois formes différentes :

- subventions accordées aux paysans pour leur permettre de rembourser les emprunts et payer la Sécurité sociale (l'argent est d'ailleurs directement versé à la M.S.A. [Mutualité sociale agricole] et au Crédit agricole) ;
- primes à la cessation d'activité pour restructurer les secteurs (pré-traités agricoles) ;
- primes de compensation pour pallier à la chute des revenus due à la baisse des cours de la viande ovine et porcine et aux dégâts causés par la sécheresse de l'été dernier.

Par endroit, on a exonéré du paiement de provision sur pénalité les petits producteurs... qui, dans l'état actuel des choses, devront de toute façon les payer dans quelques mois. Grande victoire si on en croit les corporatistes de la F.N.S.E.A., qui achève ainsi de se discréditer auprès des petits producteurs désespérés. De plus, ceux-ci font actuellement les frais de la violence policière qui accompagne tout mouvement social.

Les luttes ne sont pas terminées. Elles ont pour origine une politique agricole productiviste prônée par tous les politiciens consciencieux.

J.-C. (Rennes)

Les quotas, en bref

Instaurés pour limiter la production de lait, les quotas s'appliquent indifféremment aux petits et aux gros producteurs. Ce choix politique de la concentration de la production a pour effet d'éliminer les petits producteurs non productivistes.

Ceux qui dépassent leur quota se voient infliger des pénalités calculées selon un système d'ailleurs complètement incohérent. Cette année, l'Etat veut prélever des prévisions sur les pénalités envisagées. Globalement, le système appliqué en France depuis 1981 est nettement défavorable aux petits producteurs. D'autant que l'Etat autorise certains agriculteurs à produire différemment, ce qui engendre une grande disparité de revenus (de la misère à la rente de situation !).



HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES

La Santé en mouvement

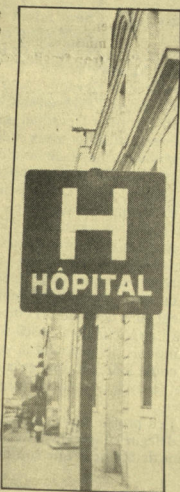
S ERAIT-CE une nouvelle vague, simultanée à la mobilisation des instituteurs, et après celles de décembre et janvier, de luttes d'un secteur public qui explose de trop de contraintes ? C'est tout à fait possible, mais il reste dommage que tous ces mouvements n'aient pu s'orchestrer en même temps pour amorcer la symphonie du nouveau monde.

Intervention des forces de l'ordre

Au centre hospitalier de Villejuif (Val-de-Marne), la grève vigoureuse, appelée par la C.F.D.T. et la C.G.T. pour le 22 janvier, avait servi de test pour mesurer les possibilités de réponses du personnel. Le 29 janvier vérifiait massivement un « ras-le-bol » ressenti par toutes les catégories de personnel autour d'une dégradation des conditions de travail, donc des conditions d'hospitalisation (dues surtout au manque d'effectifs et à la vétusté des locaux), et un refus intransigeant d'une augmentation de 500% des tarifs de cré-

che (1). La présence de la directrice de la D.D.A.S.S. du Val-de-Marne, ce jour-là au conseil d'administration, ne pouvait conduire qu'à une apostrophe de la part des grévistes. Le ton « appuyé » des 200 grévistes autour de la réunion la fit s'enfermer dans le bureau du directeur de l'hôpital, et de là dire qu'elle était séquestrée et en appeler à la préfecture pour être « délivrée ».

Des flics, alors, escaladèrent le mur d'enceinte de l'hôpital et matraquèrent tout ce qui pouvait bouger : travailleurs, travailleuses, et même un malade. Au total : 5 blessés, dont une fracture de la main et un nez cassé, qui auront toutes les peines à se faire reconnaître en tant qu'accidentés du travail. Dès lors, la grève déjà imminente par son piquet de grève continu et le blocage des admissions ne pouvait qu'être reconduite et que se durcir. Le soir même, les grévistes reçurent



bon nombre de messages d'indignation face aux agressions policières et de soutien à leur mouvement.

Le lendemain, répondant à l'appel unitaire des personnels de Villejuif, de nombreuses délégations se rendaient aux Etats généraux de la psychiatrie, afin de réfléchir et d'élaborer collectivement des revendications. Depuis, la grève, en restant massive, est reconduite chaque jour par l'assemblée générale. Une ouverture des négociations, faite par la D.D.A.S.S., fut proposée à la condition de lever le piquet de grève pendant au moins 24 heures. L'assemblée générale refusa de céder à ce chantage ; deux jours après, une longue réunion entre la D.D.A.S.S. et la direction de l'hôpital semblait aboutir à quelques ouvertures : maintien du tarif actuel de la crèche, nombre de promotions d'éèves infirmiers psychiatriques porté de 30 à 50, budgétisation de postes (pouvant permettre la création de postes). Le lendemain même, la D.D.A.S.S. durcissait le ton et maintenait la date du 12 février comme rencontre avec les organisations syndicales sans avancer aucun élément de négociation.

D'Esquirol à Antony

Au centre hospitalier psychiatrique d'Esquirol (Val-de-Marne), une première grève le 29 janvier, déclenchée par les mêmes problèmes et en particulier celui de la hausse du tarif de la crèche, trouva une continuation par des débrayages quotidiens de deux heures ; ce qui permettait aux personnels de participer aux assemblées générales. Là aussi, un mouvement unitaire C.F.D.T.-C.G.T. A nouveau, le piquet de grève se mit en place les 5 et 6 février. Un comité technique paritaire exceptionnel, convoqué suite aux demandes syndicales, lâcha quelques satisfactions aux revendications locales (à vérifier toutefois dans la durée). Quant à l'augmentation tarifaire de la crèche, les D.D.A.S.S. de Paris et du Val-de-Marne, tutelles de l'établissement, proposèrent le maintien du tarif actuel pour 1987 et une négociation pour 1988, ce qui ne fit pas reculer le personnel dans sa détermination à se mobiliser.

De même, à Antony (Hauts-de-Seine), une grève massive en soutien aux personnels en grève à Villejuif et en protestation aux violences policières, fut lancée par la C.F.D.T., seule présente dans l'hôpital, le 5 février. De suite, lors de l'assemblée générale, un comité d'action fut formé — permettant d'intégrer des non-syndiqués dans l'animation du mouvement. L'assemblée générale appella à des Etats généraux de la Santé pour la semaine à venir et le comité d'action prenait des contacts avec les hôpitaux de province. Il semble y avoir du répondant un peu partout,

puisque les personnels hospitaliers se mobilisent à Lille, Sotteville-lès-Rouen, Caen, Bourges, La Roche-sur-Yon, Limoges, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille... et Les Mureaux, dans les Yvelines, en grève le 5 février.

Vers un mouvement général ?

Un rassemblement devant la D.D.A.S.S. du Val-de-Marne, appelé par les personnels en grève de Villejuif et d'Esquirol, et le syndicat de la santé C.F.D.T./Val-de-Marne, le vendredi 6 février, montrait par le nombre d'hôpitaux représentés (tous ceux du département et beaucoup de la région parisienne) que les travailleurs n'accepteront jamais que l'on remplace la négociation par la matraque, démontrait aussi que les revendications portées à Villejuif et à Esquirol sont celles de tous les travailleurs de la santé : des budgets hospitaliers suffisants pour permettre de répondre aux besoins de la population, donc des créations de postes et non pas des redéploiements tous azimuts ; des améliorations de conditions de travail et donc d'hospitalisation, mais aussi le voyage payé pour les agents originaires des T.O.M.-D.O.M. (2) ; la titularisation des auxiliaires ; des augmentations de salaires (beaucoup de bas salaires dans les hôpitaux) avec l'intégration des primes au salaire de base... Si ce rassemblement a servi à la confrontation des situations des différents hôpitaux de la région parisienne, l'arrogance et le refus d'engager de réelles négociations de la part de la directrice de la D.D.A.S.S. renforcèrent la détermination des personnels de durcir et d'étendre les mouvements de grève, d'autant que les propositions de la D.D.A.S.S. sembleraient ne pas être les mêmes pour Villejuif et Esquirol : diviser pour mieux régner.

Mélange explosif, en tout cas, tous les ingrédients sont là : il en manque encore un, et de taille pour déterminer la réelle explosion, c'est l'unité d'action des organisations syndicales au niveau départemental, régional et national, même si au niveau local l'unité est parfois réalisée lors de conflits. Que serait-il arrivé si, aux lendemains de l'agression policière contre les salariés de Villejuif, les organisations syndicales avaient appelé unitairement à la grève dans le secteur de la santé.

H2

(1) Les hôpitaux psychiatriques, compte tenu des horaires de travail (6 h à 14 h, 14 h à 22 h, nuit, samedi et dimanche) et du très grand nombre de femmes employées consentent à leurs salariés des tarifs de l'ordre de 15 francs/jour et par enfant gardé, tarif que les D.D.A.S.S. de Paris et du Val-de-Marne veulent porter au niveau de celui des crèches municipales ou départementales (de 60 à 100 francs/jour).

(2) Ceux du reste de la fonction publique en bénéficient.

CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE

Pro-Fond-Brest

LA situation de l'emploi, à Brest n'est pas plus brillante qu'ailleurs : quelques grosses administrations, l'arsenal et des entreprises de taille moyenne. Sa situation privilégiée face à la rade, qui aurait pu l'ancrer durablement dans le monde maritime, est restée pratiquement inexploité. En fait, le port de guerre et ses activités annexes ont tout simplement paralysé toute possibilité de développement maritime civil. Seule activité

encore importante, dans le port de commerce pratiquement désert, la réparation navale. Mais là aussi la crise a frappé.

Une étude universitaire, réalisée en 1973-1974, insistait déjà sur les aspects défavorables de la conjoncture pétrolière. En fait ce qu'on allait appeler le « premier choc pétrolier » venait d'avoir lieu. Ce choc se produisit en décembre 1973. Il découlait de la décision prise par les pays producteurs de pétrole de réajuster le prix de vente (multiplié par quatre) et allait bientôt devenir le bouc émissaire idéal de tous les maux économiques.

C'est pourtant en septembre 1975 que le plan de relance Giscard-Chirac, lance les bases de la troisième forme de radoub, vieux rêve des politiciens brestoises. Comme les gaullistes (qui ont fait école depuis) ont lancé l'amuse-galerie de la « grandeur de la France », l'ensemble de la basse-cour politique locale, menée alors par Georges Lombard (1), croit dur comme fer à la vocation « folie des grands » de la cité brestoise.

« La France, déclarait M. Lombard fin janvier 1974, a besoin d'une grande forme capable d'accueillir les navires de 500 000

français de l'Ouest (A.F.O.) se sont peu à peu effondrés. Aujourd'hui, après la faillite et la transformation en Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest (A.R.N.O.), ce sont 470 personnes qui sont directement concernées par le nouveau dépôt de bilan. Chiffre auquel on peut ajouter un millier d'emplois en sous-traitance ou induits.

Et demain ? Cent cinquante ouvriers du port... peut-être, dans le meilleur des cas. C'est dire que la déroute de la réparation navale ne date pas d'aujourd'hui. « De tout temps, la réparation navale a été aidée. Le libéralisme sauvage perd la tête aujourd'hui en remettant en cause une donnée historique », plaident un délégué syndical.

Eh oui ! tout comme les socialistes l'avaient fait avec la construction navale, Jacques Chirac vient de supprimer cet été les aides à la réparation. Voir aujourd'hui des élus locaux R.P.R.-U.D.F. pleurant après la concurrence étrangère et courant les ministères pour demander des aides de l'Etat aurait quelque chose de bouffon, si la situation n'était pas aussi grave. La brusque panique de la municipalité montre d'ailleurs à quel point les politiques brestoises, tout comme leurs collègues

riés, chiffre le plus souvent avancé, c'est de toute façon trop peu pour faire tourner un chantier (il faut environ 500 personnes). D'où viendra le complément ?

On le voit, les 470 salariés des A.R.N.O. ont de quoi se faire des cheveux. Si chacun d'eux espère au fond être repris dans une future relance, ils ont trop vu partir d'anciens copains pour se faire des illusions. S'ils réclament la priorité à l'embauche dans la future entreprise, ils savent que plus de 300 d'entre eux resteront à la traîne. C'est pourquoi leurs revendications sur le plan de restructuration sont claires. La même chose qu'à la N.O.R.M.E.D. (construction navale) : congés de conversion de 24 mois, préretraite à partir de 50 ans. On leur accorde tout juste la moitié.

Il ne faut pas se faire oublier. Les assemblées générales ont montré qu'ils n'étaient pas décidés à attendre sans réagir. Il faut dire que c'est la rage et l'angoisse au ventre qu'ils ont vu les promesses succéder aux promesses et les « échéances cruciales » défilier sans qu'aucune décision ne vienne les fixer sur leur sort.

Au cours de la plus grande crise sociale depuis des années, les travailleurs du port ont su montrer leur savoir-faire et faire preuve d'imagination. Ils ont, tour à tour, détourné un autobus pour barrer l'aéroport, soudé le pont levant, organisé des blocages de route mais aussi un marathon entre Brest et Quimper. Et construit, devant la mairie, une proue de navire (baptisé l'Espoir) où ils ont pu accueillir la population et discuter le coup. Sans compter qu'ils ont osé semer aux quatre vents plusieurs milliers d'affiches électorales de M. Chirac (du genre : « Alors heureux ? Non, je suis au chômage » ou « Nous voulons libérer les énergies pour produire et créer des emplois »). On

a pataugé dans le libéralisme... ils ont même « licencié » Georges Kerbrat (maire) pour incompetence !

Alors, heureux ?

Avant de tirer le rideau sur ces drames individuels nous devons rendre hommage à tous ceux qui, à Brest et ailleurs, se sont battus pour qu'on ne les mette pas au panier comme des mouchoirs jetables. Mais existe-t-il vraiment une solution, dans ce genre de rafistolage ? Sur 470 travailleurs du port, 150 seront peut-être repris, mais dans quelles conditions ? Si tel est le cas, la municipalité, débarrassée de ce boulet, pourra reprendre ses querelles internes. Les industriels locaux auront fait une bonne affaire, aux risques et périls de l'argent des autres. Dernière question (naïve) : que peut bien faire le gouvernement avec les sommes qu'il refuse aux secteurs non rentables ?

R. le Y.

(1) Notable « indépendant » de droite. On lui doit également le Palais des Arts et de la Culture, le Parc des expositions, la cité-dortoir de Pontarzen, réalisations grandioses et particulièrement mal adaptées.

Le titre de cet article est inspiré de l'un des slogans lancés par le maire R.P.R. Nous avons eu droit également à « Fars-Clams-Brest » (1) ou « Bac-Fac-Brest » (1). Coût total (avec parution dans les principaux magazines nationaux) : 3 milliards de centimes. Pour « améliorer l'image de marque de la ville » !

Dernière nouvelle : le hasard n'existe pas, quelques jours après la rédaction de cet article, on a appris que le groupe Menier (mécanique générale, employant 300 personnes) était prêt à se mettre à la tête d'une reprise de la réparation navale... dix jours après avoir dénoncé la convention collective, signée depuis 1960.

en bref...en bref...

• Le C.I.R.A. organise une conférence-débat le samedi 14 février, à 17 h 30, avec Daniel Colson à propos de son livre « Anarcho-syndicalisme et communisme à Saint-Etienne, 1920-1925 ». Local du C.I.R.A. : 5, rue des Convalescents (2^e étage), 13001 Marseille (M^o Saint-Charles). Entrée libre.

• Le n°5 de la revue « Réflexes » vient de paraître. Au sommaire : insécurisons les sécuritaires, le point sur diverses luttes, des nouvelles de J.-P. Mouille, situation des réfugiés, autour des grèves étudiantes, un article sur la F.P.I.P. (syndicat de police)... « Réflexes » publie également une lettre : « Lettre Reflex Info », dont le n°1 vient de paraître. Pour infos : « Réflexes », 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris (répondeur téléphonique : [16.1] 46.45.25.30). « Réflexes », 10 F le numéro ; abonnement dix numéros : 70 francs ou 120 francs (en soutien). En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Le n°6 du fanzine « On a faim ! gadget » vient de paraître. Au sommaire : l'automne chaud des écoles, bédé, Front « news », des interviews (Ausweis, Deficit des années antérieures, Verdun, The Ex, etc.) et le gadget du mois (le pochoir « petit keupon »). Pour infos : « On a faim ! », 9, impasse des Pommiers, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Le n°8 d'« Anarfac » vient de paraître. Au sommaire : bilan et explication des mouvements étudiants et des surveillants ; le fascisme, la démocratie et la révolution ; entrée de la publicité à l'université ; mouvement étudiant : réformiste ou libertaire ; étudiants-travailleurs à la fac... « Anarfac », 8 F le numéro. Pour infos : « Anarfac »/C.L.E.A., 145, rue Amelot, 75011 Paris. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Au sommaire du n°62 de « Courant alternatif » : restructurations à la S.N.C.F. ; immigrés, les lois de l'hospitalité ; mouvement des étudiants et lycéens ; le code de la nationalité ; peuple en lutte ; le point sur l'A.I.S.D.P.K. ; une page sur l'insurrection hongroise de 1956...

Pour infos : O.C.L./Egrogore, B.P. 1213, 51058 Reims cedex. Le numéro : 15 F. Abonnement 10 n° : 140 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.



tonnes. Cette forme, je le dis clairement et nettement, c'est à Brest qu'il faut la construire. C'est une œuvre de longue haleine qui portera ses fruits avant la fin de la présente décennie... ». Pour continuer, en 1976, en pleine crise de la navale : « la situation est due à la conjoncture. Elle cessera avec le rééquilibrage du marché. Il faudra peut-être cinq ans. »

Ah ! si les formules creuses pouvaient changer la réalité, que ne ferait-on pas ? Hélas !, dès 1977, les statistiques révèlent le suréquipement en formes de radoub de grande contenance. Depuis, les super-tankers rouillent au fond des ports et la forme de radoub géante, entrée en service en février 1980, attend désespérément que les navires viennent la remplir. Quant au contribuable brestoïse, il doit bon mal à déboursier les 48 millions de francs des remboursements de la dette (évaluée globalement à 300 millions de francs). Pour un outil pratiquement neuf et inexploité.

C'est la faute aux Portugais !

Paradoxalement, ce gouffre financier semble être la meilleure protection des salariés de la réparation navale dans la tempête qu'ils traversent. Partis en 1973 de près d'un millier d'employés, les Ateliers

du gouvernement, champions des théories économiques basées sur le profit, semblent empêtrés dans la gestion quotidienne des marchés et incohérents dans leurs choix.

En fait derrière les gesticulations des élus brestoïse se profilent des ombres passablement inquiétantes. Si la possibilité d'une reprise par des industriels locaux existe, ceux-ci attendent que les enchères aient atteint leurs plus haut niveau pour s'engager. Ils ont posé leurs conditions : quasi-gratuité de location des cales, des grues et autres matériels ; caution et couverture pour le risque industriel ; aide à l'autofinancement. Il s'agit, clairement d'un chantage envers les élus locaux pour qu'ils fassent payer les contribuables au profit d'investisseurs privés.

Curieusement, tout à l'urgence d'une possible solution, le contrôle sur l'utilisation des fonds publics, n'est pas à l'ordre du jour... Inquietant, et pour cause : dans les entreprises privées encore existantes et susceptibles d'être intéressées (mécanique, carénage, sous-traitance de l'arsenal), la mode est à la chasse au syndicaliste et à la remise en cause des accords sociaux.

Loin des yeux...

A toutes ces interrogations, ajoutons celle-là : cent cinquante sala-

Si t'es sage, t'auras des images

QUAND je pense que d'ici l'an 2000, mon mignon petit génitron personnel va égrener 406 millions 981 801 secondes à mes oreilles attentives ! Comment attendre, sans piaffer d'impatience exacerbée, une date pour laquelle de récents sondeurs nous font percevoir un bonheur enchanteur ?

Jugez vous-mêmes :

- nous passerons 6 heures merveilleuses par jour, les yeux écarquillés devant les « étranges lucarnes » ;
- nous pianoterons fortissimo sur le clavier du minitel pour nos jeux et nos corvées ;
- nous serons de plus en plus à travailler (faudra-t-il encore employer ce verbe trop chargé de connotations négatives ?) à domicile, devant un terminal graphique relié à une lointaine usine . La plus noble conquête de l'homme : l'Ecran.

Plus besoin d'intervenir sur les destinées de ce monde si chargé de misères, de guerres, de miasmes polluants qui ne pourront plus atteindre directement notre chair trop fragile, notre cœur trop sensible, notre intelligence trop imaginative et transiteront par un tube cathodique. Voyez tous ces hommes qui s'arrachent les différents médias : hommes d'affaires, hommes de finance, hommes de politique, ils savent bien eux que l'image, la sainte image, chemine dans nos cervelles en évitant le plus souvent les zones où un méchant esprit critique pourrait l'empêcher de s'insinuer telle quelle en nous.

Ces hommes de biens savent nous protéger de nos révoltes en nous livrant dans un petit écran une réalité scientifique, homogénéisée, aseptisée, prédigérée. Vous avez vu comme ils aiment et comprennent les enfants ; il en a fallu des ours et des ours pour que des petits néanderthaliens, dessinant dans leurs cavernes, deviennent nos chéribins attendrissants, fascinés par les dessins anémisés, la pub en tube, l'ultra-violence et les « idéaux clip ».

Vaut mieux oublier qu'ils feront peut-être partie des 3,4 millions de chômeurs prévus — écoute Zorro, si c'est prévu, c'est pas grave — pour 1991. Un spot publicitaire du genre : « Toto mange la soupe en sachet, sinon tu seras au chom' du plus tard », ce serait d'un mauvais goût !

Enfin moi, leur avenir m'inquiète bigrement, et je pense qu'il serait temps qu'on ne reste pas sages comme des images. Et si on profitait des magouilles actuelles autour des sociétés de télévision pour briser nos chaînes et imposer nos programmes de société... A bas l'an 2000, vive l'an 01 !

ZORRO

OBJECTEURS INSOUMIS

Le tribunal n'a pas de temps à perdre

ACCOMPAGNÉ par une trentaine de personnes, Noël Darrigol est passé devant le Tribunal correctionnel de Poitiers le vendredi 23 janvier. D'abord condamné par défaut à un an de prison ferme en novembre, cette dernière audience n'a été qu'un sinistre remake.

Quand il s'est adressé au prévenu, le président du tribunal s'est montré visiblement plus agressif que pour les jugements précédents. Au début, on a laissé parler l'accusé qui en a profité pour dénoncer le militarisme, ses intrusions dans l'éducation, son rôle économique ainsi que sa logique d'intégration d'un service civil. Mais les oreilles de monsieur le président ont vite été saturées et leur propriétaire s'est senti incommode d'entendre qu'un prévenu veuille disposer de son existence. Le charme fut rompu par un sentencieux : « *Le tribunal n'a pas de temps à perdre !* ». Ben voyons.

Hésitant, le nez plongé dans le code du service national, le procureur réclama un an ferme avant que M^e Serres ne défende Noël, tant sur

singularités nuisibles aux militaires.

En s'opposant à cette situation, les réfractaires ne peuvent éluder la confrontation avec la justice. Et le pouvoir ne veut plus faire l'économie d'une lutte visant à les abolir socialement. Au-delà du spectre de la réclusion qui réduit les insoumis à une poignée, ils attestent d'une volonté de détruire le mythe de la patrie rédemptrice. En affirmant qu'on ne peut bâtir une éthique sur le business militaro-industriel, sur des intrigues et des cadavres, on court le risque de s'engager tête la première dans le labyrinthe.

Pour preuve, les procès se multiplient après la déliquescence de l'antimilitarisme organisé. Le manque de promptitude à se préparer, l'isolement et l'absence totale de référentiel fragilisent chaque insoumis menacé par la loi. Dans ces circonstances-là, l'Etat peut se lancer dans une phase de sourde oppression. Il a un terrain propice, qu'il entend exploiter à l'extrême, pour que les réfractaires boivent la répression jusqu'à la lie, tout en sauvant la virginité de sa démocrati-



le plan idéologique que juridique. Après délibération, la porte de l'arrière-boutique s'est ouverte sur une parole retentissante : « *Le tribunal n'a pas de temps à perdre !* ». Bilan : un an ferme. Noël a aussitôt fait appel.

Ce procès n'est qu'un maillon de la chaîne qui lie les objecteurs insoumis à la justice et qui ne cesse de s'allonger. Ils poussent l'arrogance jusqu'à remettre en cause les hiérarchies, donc les rapports sociaux. Et là, les statues des ministères grincent des dents. Maintenant les batraciens de la correctionnelle, glauques et présomptueux, s'en donnent à cœur joie. C'est leur besogne ! Soucieux de leur carrière, ils savent ce que l'Etat attend d'eux. Mus par un sadisme avide, les crapauds aux yeux de rapaces se gargarisent de leur venin. Et d'asséner leurs jugements de valeur à grand renfort de lieux communs. C'est ahurissant, mais logique ! Résultat des courses : de la prison ferme à tour de bras.

Quel avenir pour l'objection ?

L'adhésion au droit d'objecter est subordonnée au bon vouloir du ministère de la Défense, seule structure licite pouvant décerner le diplôme d'objecteur. Cela prouve à quel point l'objection périt par l'Etat est éloignée de ce qu'en ont fait les antimilitaristes. Musclée par un service civil, l'objection n'est plus classée dans la catégorie des

tie. L'objection bien reconnue, ratatinée et réduite à un statut officiel, donne bonne conscience aux gouvernements. Au fil du temps, elle s'est vue pasteurisée, désinfectée des microbes antimilitaristes. La société libérale, qui l'autorise, n'est que mieux cimentée et peut « militariser » sans entraves. Pour réagir, faudra-t-il attendre de se prendre un missile dans la gueule, voire un an de prison ferme.

IGITUR

Comité de soutien à Noël Darrigol, 6, rue des Flaageolles, 86000 Poitiers.

Amis lecteurs

DIMANCHE 1^{er} février, une première a eu lieu à la librairie du Monde libertaire. Nous ne créons pas suffisamment d'occasions de rencontre avec les lecteurs, les auditeurs, les sympathisants. Aussi nous avons pensé qu'une braderie pouvait être une idée intéressante et nous nous demandions si vous viendriez nombreux.

Or ce fut beaucoup plus qu'une réussite, si bien qu'il n'était pas facile de trier et de faire son choix parmi les quelques huit cents livres proposés. Dans une ambiance très chaleureuse, la librairie n'a pas désempli de 12 h à 19 h 30. Nous remercions tous ceux qui sont venus et, soyez rassurés, nous renouvellerons ce type d'expérience peut-être sous des formes différentes.

Nous pouvons encore remercier Gaston Leval, militant anarchiste qui nous a malheureusement quitté trop tôt et qui nous a laissés en don sa bibliothèque personnelle, nous permettant ainsi de réaliser cette braderie. Certains d'entre vous ont peut-être même eu un livre portant une dédicace ou des notes de lecture de Gaston Leval.

Les administrateurs

FONCTION PUBLIQUE

La marmite est sur le feu

LA prétendue tentative du gouvernement Chirac de jouer l'ouverture sur le plan social, après le double coup de semonce du mouvement étudiant et lycéen, et de la grève S.N.C.F., a tourné court avec l'échec des négociations dans la fonction publique. Mais le plus important n'est pas qu'il y ait ou non accord salarial dans ce que tout le monde considère comme le secteur clef dans ce domaine, mais pourquoi aucun syndicat n'a osé se risquer à signer un accord qui n'était pas plus mauvais que les précédents.

Fabius 85 / Chirac 87 : C'est du pareil au même

Qu'on en juge ! Aussi bien par rapport aux propositions de 1986 (augmentation des salaires), qu'à celles de 1985 qui avaient recueilli notamment la signature de la C.F.D.T. — mais avec la gauche au pouvoir, c'est tellement différent ! —, les propositions de 1987 constituaient un réel appel du pied pour les syndicats les plus modérés :

- 1,7 % d'augmentation en niveau pour compenser une inflation prévue dans les 2%.
- 400 millions de francs affectés à la revalorisation indiciaire des basses catégories (contre 450 en 1985)
- 100 millions de plus pour la catégorie B, pour tenter d'emporter l'adhésion de la C.G.C., attentive à se placer auprès des cadres moyens.
- une amélioration substantielle des possibilités d'avancement d'échelon (ce qu'on appelle le chevronnement) pour les fonctionnaires de la catégorie C, avancement maintenu sans ambiguïté à l'ancienneté.

Si aucun syndicat n'a signé ce genre d'accord, ce n'est pas seulement à cause de l'absence d'une clause de sauvegarde en bonne et due forme, même si l'annonce faite par Balladur d'un indice des prix particulièrement mauvais en janvier, de l'ordre de 0,6 %, a pu faire l'effet d'une douche froide ; ce n'est pas non plus uniquement pour marquer le désaccord général avec l'introduction du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) dans le calcul de la masse des salaires, puisque sans se renier sur le principe le gouvernement a fait des propositions qui dépassaient le simple résultat arithmétique.

La politique contractuelle en décrépitude.

Non, il y a dans cette rebuffade générale des syndicats une raison



bien plus profonde. Ils ont tous senti que le mécontentement grandit parmi les salariés et que ceux-ci ne sont plus décidés à se laisser manœuvrer pour quelques miettes. La leçon de la grève S.N.C.F. a été reçue 5 sur 5 et ce n'est pas en plein mouvement des instituteurs contre le décret instituant les maîtres-directeurs que les syndicats pouvaient être tentés de jouer la modération. C'était particulièrement vrai pour la F.E.N., contestée dans ce bastion que croyait être le S.N.I. par une base décidée à aller jusqu'au bout de son mouvement. C'était vrai aussi pour la C.F.D.T. dont l'attitude face au mouvement étudiant a soulevé une vague de contestation qui a débordé bien au-delà des traditionnels opposants.

Le risque était grand de voir, dans les prochains mois, la base jeter aux orties un accord salarial discutable. Et malheur alors à celui ou à ceux qui auraient apposé une signature au bas de ces chiffons de papier que constituent la plupart des accords salariaux. N'a-t-on pas vu récemment les banques refuser d'appliquer une augmentation salariale dûment programmée dans un accord signé par une majorité de syndicats, et lesdits syndicats se voir débouter d'une action en justice ! Peut-on encore après cela apporter quelque crédit à la politique contractuelle, chère à Bergeron et à Maire ?

Et si demain la marmite explosait ?

Il reste qu'aujourd'hui tout est possible. Les six organisations (C.F.D.T., F.O., F.E.N., C.F.T.C., C.G.C. et autonomes) qui ont constitué un front commun lors de ces négociations vont tenter de pousser l'avantage et d'organiser un mouvement de protestation contre la politique salariale du gouvernement. Une grève de 24 heures paraît probable, et pourtant elle constituerait une erreur monumentale. Dans la situation présente, les travailleurs ne sont guère disposés à suivre une telle initiative. Même s'ils ne sont pas

forcément prêts à partir en grève illimitée, ils savent que ce moyen d'action constitue le seul moyen d'agir pour obtenir satisfaction. Face à un tel état d'esprit, l'appel à une grève de 24 heures dans la fonction publique, même réalisé conjointement par tous les syndicats, risquerait fort de connaître l'échec, car il serait interprété à juste raison comme une tentative des confédérations modérées de reprendre la situation en main, en canalisant les velléités de lutte qui dépassent le cadre préalable de la politique contractuelle et des bonnes manières de la concertation.

Le ministre a annoncé, à la suite de l'échec des négociations, qu'il ne se sentirait pas obligé, en l'absence de toute signature, de mettre en application ses propositions. S'il voulait mettre le feu aux poudres, il ne s'y prendrait pas autrement...

LEGRAND

Nouvelles du front

• Denis Carissan et Jean-François Mazeran, objecteurs insoumis, passaient en procès en appel le 21 janvier. Peu de monde à ce procès, contrairement aux précédents. Il faut dire qu'à Montpellier on hésite à mettre le nez dehors dès lors qu'il y a de la neige.

• Jean Kopp, passé en procès en première instance fin novembre, a connu son verdict le 23 décembre. Relaxé ! Le procureur a fait appel. Affaire à suivre.

• Gérard Caro, objecteur insoumis, passera lui aussi en procès le 11 février, mais pour avoir grillé un stop à moto. Rien d'autre à signaler en ce qui le concerne.

• Une carte de soutien aux antimilitaristes peut être retirée contre la modique somme de 20 F, en écrivant à Jean-François Mazeran, bât. L.2, Les Cévennes, avenue Louis-Ravas, 34000 Montpellier. Cette carte doit permettre de payer une partie des frais engagés par les procès sur Montpellier.

• Un autocollant, avec une petite tortue et un casque, est de nouveau disponible à l'adresse de J.-F. Mazeran, aux tarifs suivants (5 F l'unité, 4,50 l'unité à partir de 10, 4 F l'unité à partir de 50).

• Le procès de Jehan Guy, objecteur insoumis, qui devait avoir lieu le 16 décembre 1986, a été reporté au 17 février (14 h, à la 5^e chambre du Tribunal de Versailles, 3, place A. Mignot, 78000 Versailles).

Vous pouvez, afin de soutenir Jehan, écrire à la présidente de la 5^e chambre, demander le statut d'objecteur ou d'« objectrice » (cf. M.L. n°641), et informer... de façon à être très nombreux ce 17 février, dans la salle du tribunal (avec un foulard jaune).

(Informations transmises par le L.A.M.Y. et le C.S.I.-Montpellier)

DÉNATIONALISATION DE PARIBAS

La farce du capitalisme populaire

TROIS millions de petits actionnaires se sont rués sur les actions Paribas : un triomphe du « capitalisme populaire » ? Sans doute pas : car ce trop beau succès, qui pour l'instant embarrasse beaucoup l'opposition parlementaire, risque aussi de claquer dans les pattes de Balladur.

Le succès de la dénationalisation de Paribas, après celui de Saint-Gobain, représente sans doute le seul point sur lequel l'actuel gouvernement ne s'est pas encore cassé les dents. L'occasion était trop belle — et trop rare —, pour ne pas se livrer à un triomphalisme exhubérant. Balladur a même quitté un instant sa mine de constipé chronique pour déclarer : « C'est un succès totalement imprévisible pour moi. Nous assistons au plébiscite de l'actionnariat populaire ». Les Français réellement convaincus par le

« capitalisme populaire » constituerait effectivement une belle victoire idéologique pour la droite. Le gouvernement peut espérer que dans la lancée, la dénationalisation de T.F.1 se déroulera dans la même ambiance triomphale. Et, pourquoi pas, que les petits porteurs se recrutent aussi sur les actions des prisons privées. Outre un considérable apport d'argent, les dénationalisations peuvent aussi constituer un argument pour brader, plus vite encore, le service public récalcitrant ces temps-ci.

Bénéfices garantis

Or, il est évident que les petits porteurs n'ont nullement acheté des actions de Paribas dans cette optique. Interrogez les candidats à l'actionnariat sur la nature précise de Paribas : en moyenne, un sur deux sera en mesure de répondre qu'il s'agit d'une banque d'affai-

res. En revanche, tous répondent clairement qu'ils escomptent de 15 à 20% de plus-value à court terme, soit un bénéfice de 500 à 800 francs pour le lot de dix actions initialement promis (il semble aujourd'hui que cinq actions pour dix demandées soit un grand maximum). On cherche en vain toute trace d'idéologie dans cette volonté tranquille de se faire du fric, facilement pour une fois. Le succès de l'action Paribas tient beaucoup, sinon exclusivement, à son aspect rentable à coup sûr.

De fait, il est très peu probable que les actionnaires soient déçus : de même que les 1,5 million d'acheteurs de Saint-Gobain, qui ont vu leurs actions achetées 305 F cotées 369 F un mois plus tard, les actionnaires de Paribas paient 405 F un titre actuellement coté au marché gris de Londres 485 F. La politique du gouvernement est claire : brader des



actions volontairement sous-évaluées, pour satisfaire le plus possible de petits porteurs. Car, les boursicoteurs peuvent tout naturellement se transformer en électeurs. Il est absolument certain que la dégringolade des actions Paribas constituerait une catastrophe irrémédiable pour le gouvernement Chirac. Les actions Paribas ne dégringoleraient donc pas, quoi qu'il puisse en coûter à la société et même à l'Etat.

« Vous nous garantissez que ces actions rapporteront ? Alors nous achetons », semble être la position des petits porteurs. Or, cette attitude prosaïque ne correspond nullement aux règles de base du jeu capitaliste boursier. Michel Cicurel, économiste libéral et gérant de portefeuille, s'insurge d'ailleurs contre « le comportement non adulte » des néophytes de la bourse : « Il manque encore à notre marché financier de véritables actionnaires décidés à suivre pour le meilleur et pour le pire la vie des entreprises qu'ils contrôlent ».

Jouer en risquant de perdre ? Voilà une conception qui semble à mille lieues du boursicoteur moyen, traditionnellement friand de Sicav, et qui juge tout risque inadmissible. Quant à la participation aux entreprises théoriquement contrôlées par leurs actionnaires, il ne s'agit même pas d'une chimère. Il est évident que les trois millions de petits porteurs n'auront strictement aucun contrôle sur Paribas.

Le président de la banque est d'ailleurs explicite sur ce point : que Paribas passe, en l'espace de deux mois, de 150 000 actionnaires à trois millions ne créera qu'une contrainte nouvelle : mettre au point une nouvelle politique de communication. En clair, les actionnaires seront périodiquement informés que tout va bien. Et ils s'en contenteront sans aucun doute. « Paribas vous ouvre ses portes », scandait la campagne publicitaire durant la dénationalisation. Le sous-entendu était clair : « mais pas question de se rouler sur la moquette ».

Gag de la participation

Qui gèrera effectivement Paribas ? Les actionnaires étrangers, qui ont vu leur part passer de 20 à 18%, pour tenter de subvenir à la demande des petits porteurs. Et surtout, les « Amis de Paribas », qui sont aussi des amis du gouvernement, et qui se taillent la part du lion : 20%, représentant le pouvoir effectif sur la banque.

Il est d'ailleurs possible que ces « amis », qui représentent en fait le grand capital, voient les 14,7 millions de titres distribués au public leur revenir bientôt : car si une trop grande partie des trois millions d'actionnaires revendent leur titre immédiatement après sa cotation définitive, en février, les cours menacent de s'écrouler.

Les « Amis de Paribas » procéderaient dans ce cas à une offre publique d'achat, et repêcheraient les titres perdus.

Le milieu financier ne voit d'ailleurs pas d'un très bon œil l'arrivée des néophytes sur le marché boursier : les banques s'y sont montrées particulièrement hostiles, exigeant des liquidités ou refusant l'ouverture de comptes aux mineurs (pourtant considérés comme actionnaires à part entière, si leurs parents ouvrent le compte)... D'une part, la gestion d'un compte-titre est lourde et onéreuse. D'autre part, des milliers de petits porteurs ignorant tout des lois du marché risquent de gêner, par leur naïveté les traditionnels coups tordus des financiers entre eux. Le « capitalisme populaire » n'aurait-il pas que des adeptes chez les capitalistes ?

Les dindons de la farce

La gauche est elle aussi bien embêtée par le brusque engouement des Français pour la bourse : un thème de campagne électorale majeur lui échappe. Comment jurer ses grands dieux que la France est profondément attachée au patrimoine public, devant le pied de nez de trois millions d'acheteurs ? Tout juste lui reste-t-il le thème de la braderie à laquelle s'est livrée le gouvernement. Mais il préfère l'option fataliste, sur le mode : « Comment en vouloir aux Français d'avoir fait une bonne affaire ? ».

Reste un enjeu électoral de taille : les actionnaires bénéficiaires de conditions plus avantageuses encore (une action gratuite pour dix dans un premier temps, le chiffre demandant à être recalculé) s'ils restent détenteurs de leur action durant dix-huit mois, c'est-à-dire jusqu'en juin 1987. Toute la question est là : les petits porteurs garderont-ils leurs actions à long terme ?

Il y a déjà un élément de réponse : les employés et les retraités de Paribas ont droit à 7% des actions de l'entreprise et bénéficient de 20% de remise à condition de les garder deux ans. Or ils préféreraient acheter le premier type d'actions, monnayables immédiatement, que celles qui leur sont proposées au trois quarts de leur valeur. Et bon nombre de petits porteurs agiront sans doute de même.

D'ici les prochaines élections, il y a de fortes chances que le mythe du « capitalisme populaire » ait éclaté. Et la perspective de trois millions de soi-disant apprentis boursiers goguenards, ayant retiré leurs billes sitôt leur bénéfice empoché, est assez réjouissante. La dénationalisation de Paribas, un immense succès ? Il y a de fortes chances qu'elle se transforme en vaste farce.

PASCALLE

Après les voltigeurs... les barbouzes

ÉTUDIANTS

MERCREDI 4 février, à l'appel du comité de vigilance de Paris VIII s'est tenu une conférence de presse, convoquée en toute hâte l'après-midi pour le soir-même, à la fac de Saint-Denis. Avertis par téléphone par des étudiants de Paris VIII qui purent seulement nous dire que trois des leurs avaient disparus, probablement dans la nuit, et que c'était sûrement un coup des flics. Des copains de Radio-Libertaire et de la C.L.E.A. se sont rendus à la conférence de presse, voici l'essentiel des informations recueillies.

De dangereux terroristes !

Trois étudiants de Paris VIII : Frank, Olivier et Christian (réfugié politique chilien), qui avaient pris une part active dans le mouvement étudiant de novembre-décembre, et travaillaient aujourd'hui en vue de la tenue des états généraux de l'enseignement supérieur se sont trouvés mardi, alors qu'ils rentraient chez Christian, dans la situation de grands terroristes. Des policiers les attendaient pour les interroger, pendant plus de deux heures, sur la nature de leurs activités.

Christian, ancien membre de la coordination nationale étudiante, les intéressait plus particulièrement : ses activités dans le mouvement étudiant, ses relations avec le Chili... Enfin, l'ordre de rester chez lui, pendant les jours qui venaient, lui était intimé. « S'il ne voulait pas voir sa photo à la une des journaux, il fallait qu'il respecte cet ordre », car il y avait des menaces d'attentat à l'ambassade du Chili. Sur ce, les flics se sont retirés.

Tout trois allaient manger chez un copain. A peine avaient-ils mis le nez dehors, que huit autres policiers leur tombaient dessus, leur demandant leurs papiers, fouillant leurs sacs en leur demandant où ils

allaient. Ils répondirent qu'ils allaient à Massy chez un copain, un flic releva ce fait et leur dit qu'ils n'allaient pas à Massy, mais à Issy-les-Moulineaux (ce qui était exact et prouve que Christian était sur table d'écoute !). Ils purent se rendre à leur rendez-vous, mais suivis par les flics. Depuis plus de nouvel-

Elan de solidarité

Durant tout cet après-midi du mercredi, le comité de vigilance de Paris VIII a fait de prévenir le plus de monde possible. Très rapidement un fort mouvement de solidarité s'est engagé : organisations (syndicales, étudiantes, politiques), diverses associations et des étudiants bien sûr. Cette solidarité conséquente a permis assez rapidement d'en savoir plus, et peu de temps avant la conférence, il était confirmé qu'ils avaient été interpellés par la D.S.T. pour enquête... En revanche au cabinet de Pandraud, on avouait que c'était pour leur « sécurité » !

A 17 h 50 la conférence a débuté et, à 18 h 15 nous apprenions leur libération et leur arrivée prochaine. En attendant, de nombreuses interventions d'étudiants et d'observateurs ont noté l'aspect provocateur de cette affaire. Le comité de vigilance rappela aux étudiants son appel à « manifester leur solidarité contre la répression policière en organisant des assemblées générales dans chaque université, pour se tenir prêts à engager l'action afin de protéger nos camarades et défendre nos libertés » (1). Maurice Duval, représentant le Comité des familles, a lui aussi lancé un appel à la mobilisation et à la vigilance, et a rappelé le danger pour le gouvernement de couvrir les bavures policières, ainsi que les pratiques policières liberticides que certains veulent faire rentrer dans les mœurs.

La troisième partie de cette conférence, le témoignage des « trois protégés de Pandraud », semble tirée d'un mauvais « polar ». Rentrés à 2 heures du matin, ils furent réveillés vers 6 heures par des coups dans la porte, les flics entrés l'arme au poing leur passèrent les menottes (protection rapprochée oblige !) pour les emmener quai des Orfèvres et les coller en cellule. Contrôle d'identité, prise d'empreintes, photos (de face et de profil)... et de nouveau interrogatoire. Sur le Chili, à propos de quelqu'un possédant une C.X. blanche, une 750 Honda, etc. Puis vers 18 heures on leur fit savoir qu'ils étaient libres.

Passons sur le cynisme et les provocations des flics. Pour terminer on leur remit un papier permettant de justifier leur absence et portant l'indication : « M. X a été convoqué au quai des Orfèvres pour témoignage dans le cadre d'une enquête. » (durée 8 heures !)

Le manque de sérieux de cette affaire menée par le ministère de l'Intérieur, nous amène à lui chercher un autre motif. Après le désinvestissement des militants U.N.E.F.-I.D. du P.S. à la réunion (préparatoire aux assises) du 31 janvier à Paris VIII, où 53 universités étaient présentes, on peut penser que le gouvernement souhaitait tester l'état des forces étudiantes. Ainsi, il eut recours aux services de ses barbouzes pour une opération bruyante destinée à donner un coup de pied dans la fourmière pour voir les réactions.

Celles-ci ne se firent pas attendre ; les étudiants, ainsi que des organisations se mobilisèrent rapidement, ce qui amena le ministre de l'Intérieur à relâcher nos trois compagnons, afin de ne pas troubler une fois de plus le consensus social, si précaire cet hiver.

Maintenant que nous avons noté le durcissement du caractère autoritaire de l'Etat (rodé par les socialistes et accéléré sous la droite) et le danger que celui-ci représente pour la tenue des états généraux, tous les étudiants vont devoir prendre position sur l'autoritarisme, dans les analyses qu'ils confronteront aux assises (12 et 13 mars) et aux états généraux (27, 28, et 29 mars).

BRUNO (Gr. Fresnes-Antony) LAURENT (Gr. Flores-Magón)

(1) Extrait du communiqué de presse du 4 février 1987.

COMMUNIQUÉ

La Fédération anarchiste dénonce l'atteinte à la liberté d'expression commise par l'Etat en dissolvant l'organisation publique M.C.A. (Mouvement corse pour l'autodétermination).

Cette dissolution est la voie ouverte à une répression accrue, annoncée déjà par de nombreuses interpellations et perquisitions. Face au problème corse, la seule réponse de Pasqua reste la répression qui, on le sait, n'a jamais réglé aucun problème de fond !

FÉDÉRATION ANARCHISTE

Le 7 février 1986, après plusieurs mois d'agitation populaire, J.-C. Duvalier s'enfuyait à bord d'un avion en direction de Paris. Depuis 12 mois, la lutte continue sous tous les aspects : manifestations, grèves, pétitions... pour obtenir le départ du Conseil national de gouvernement (C.N.G.), fidèle héritier de Duvalier.

Des libertés sous surveillance

Un des changements les plus visibles aujourd'hui est la liberté toute relative d'expression. Outre les nombreux graffitis qui recouvrent les murs des villes, le peuple exprime également son mécontentement par le biais de pétitions locales ou nationales. La plus importante fut celle signée par plus de 300 000 paysans pour demander l'autorisation d'importer à nouveau des porcs créoles. Les sujets les plus divers sont motif à mobilisation pour exiger l'arrêt des tortures, des disparitions, des abus de l'administration...

En ce qui concerne la presse, sachons que l'information écrite est essentiellement citadine. Les masses rurales, à 80% analphabètes, écoutent la radio. Une presse d'opposition existe mais n'a guère de poids face aux quotidiens pro-gouvernementaux. Quelques journaux provinciaux, souvent de fabrication artisanale, sont également diffusés.

Sur le territoire haïtien, on dénombre une vingtaine de radios qui se répartissent en trois catégories : étatiques commerciales et religieuses. Juste après le départ de Duvalier, il y eut une réelle libération de la parole. Elle fut de courte durée à la radio nationale, qui fut reprise en main dès l'été dernier. Simultanément, le 31 juillet fut mis en application un

semaine sans que se déroule une manifestation ou un rassemblement.

Le monde paysan

La paysannerie est actuellement dans une situation désespérée. Outre la malnutrition et l'analphabétisme, la terre elle-même est dans un état catastrophique. La répartition de celle-ci est fort inégalitaire. Aucune grande propriété n'a disparu, la petite et la moyenne bourgeoisie urbaine ont étendu leurs domaines. La concentration des terres se déroule surtout dans le Nord-Ouest, le Sud et les régions accessibles par la route. En revanche, dans le Nord et les régions les plus reculées, on assiste à un morcellement des propriétés. En dix ans, le flux migratoire vers les villes et l'étranger est évalué entre 450 000 et 750 000 personnes.

Dans de telles conditions, la surexploitation des terres s'accompagne d'une diminution des surfaces laissées en pâturage. La situation est grave : érosion des sols, déboisement, désertification, si bien que même le bois mort possède une valeur marchande !

Rarement responsables de ces phénomènes, les paysans ont tendance à suivre l'exemple de leurs propriétaires et à détruire leur environnement pour survivre, se

sachant condamnés à partir un jour ou l'autre.

L'élevage n'est pas en meilleur état. De 1,2 à 1,9 millions de porcs ont été décimés dans le pays de 1978 à 1983, à cause du virus de la peste porcine. Ce massacre, fort contesté par ailleurs, fut mis en œuvre sous la pression américaine. En 1985, on dénombrait seulement un millier de têtes, chiffre qui stagne depuis. Dès le 19 juillet 1986, l'association « Paysans, espoir du pays » protestait contre l'arrivée de riz américain en contrebande sur le marché local, avec la complicité des pouvoirs publics. Ce riz fait chuter les prix et ruine les paysans. Le 3 janvier dernier, de nombreuses délégations, venues des quatre coins du pays, se réunirent afin d'organiser la lutte contre ces arrivées massives de Miami. Serait-ce la deuxième étape de la destruction de l'économie haïtienne visant à déstabiliser les producteurs en denrées alimentaires ? En effet, selon les projets américains, ce pays doit renoncer aux cultures vivrières et se lancer dans l'exportation en direction de Etats-Unis. Leur réalisation accroîtrait non seulement la dépendance de Port au Prince par rapport à Washington, mais aussi la malnutrition parmi les populations les plus pauvres.

Haiti Un an après

Secteur industriel et syndicalisme

Ce secteur, à prédominance textile et électronique, est principalement axé vers la sous-traitance. La main-d'œuvre est sauvagement exploitée : salaire dérisoire, aucun soin médical, ni assurance en cas d'accident... Le départ de Duvalier n'a pas modifié la situation quotidienne des travailleurs, mais a favorisé la reconstitution du mouvement syndical.

Il existe aujourd'hui :

- la F.O.S., créée en 1984, était contrôlée par la dictature et est dorénavant affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) ;
- la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (C.A.T.H.) créée en 1980. En avril 1986, elle regroupait 17 syndicats. Après avoir collaboré avec la Centrale latino-américaine des travailleurs (C.L.A.T.), de tendance démocrate chrétienne, elle rompit avec elle ;
- la C.A.T.H./C.L.A.T. : scission de la précédente qui maintient ses liens avec la C.L.A.T. En avril 1986, elle comptait sept syndicats.

En octobre dernier, elle déclara que « malgré les propos tenus par les actuels dirigeants sur le droit de syndicalisation, les patrons ont révoqué depuis le 7 février plus de 15 000 ouvriers pour activités syndicales ». En effet, après une avancée des luttes pour la reconnaissance des droits syndicaux, le patronat haïtien et étranger tente de reprendre la situation en main.

Et demain ?

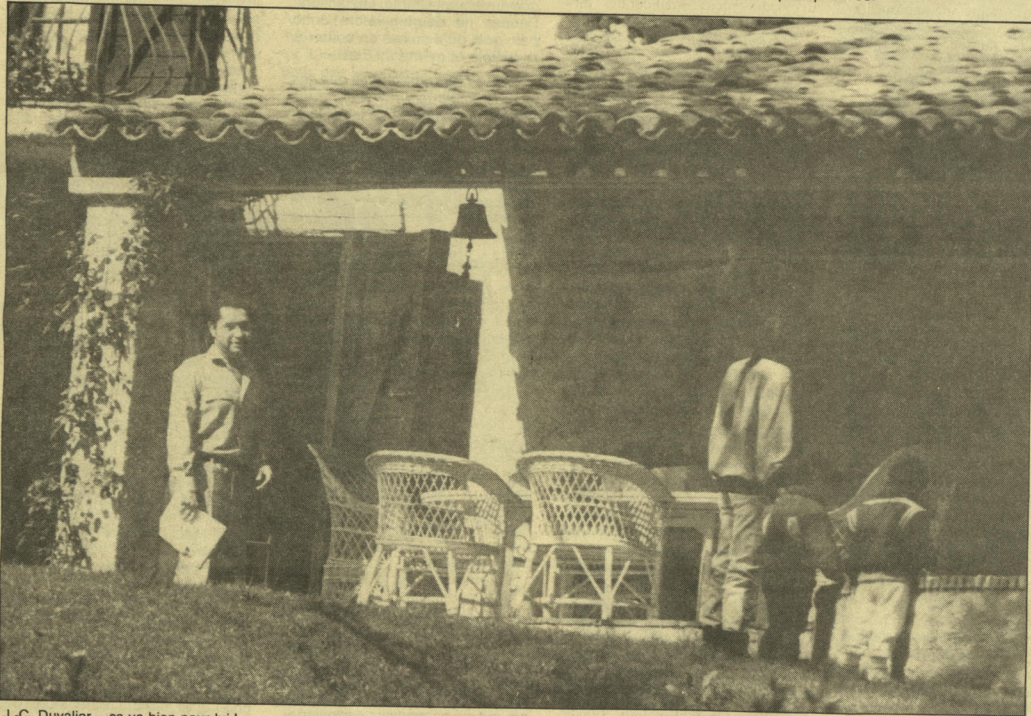
J.-C. Duvalier a fui Haïti sur la demande des Américains et si le C.N.G. se maintient aujourd'hui en place, c'est également sous la pression de la Maison Blanche. Washington n'a plus de solution de rechange à la crise actuelle et tient avant tout à sauvegarder ses intérêts dans la région.

Depuis douze mois, la tension ne s'est pas relâchée, le peuple organisé et mobilisé fait face à la répression gouvernementale : arrestations, disparitions... Le C.N.G. met en place une contre-offensive d'envergure. En novembre fut créé le Parti rassemblement entente nationale (P.R.E.N.), d'inspiration macoute. Une « police spéciale » fut, de même, mise en place par les ministres de la Défense et de l'Intérieur. D'autre part, le C.N.G. a acquis récemment un système informatique afin de distribuer à toute la population une carte d'identité. Présentée comme un moyen d'éviter les fraudes lors des prochaines consultations électorales, son principal but est en fait d'établir un fichier policier. Les réactions ne se sont pas fait attendre et son boycott a été lancé.

Aujourd'hui, les Etats-Unis envisagent de renforcer l'armée haïtienne. Même si cette dernière ne suffisait pas à réprimer le peuple, rappelons qu'en 1980 un accord trilatéral fut conclu entre les Etats-Unis, Haïti et la République dominicaine. La Maison Blanche prévoit ainsi l'intervention de l'armée dominicaine en Haïti en cas de troubles sociaux graves.

Les causes de la situation dramatique en Haïti sont une nouvelle fois à déceler du côté de l'Amérique du Nord. Aussi longtemps que celle-ci mènera une politique impérialiste, les peuples ne seront pas libres. Il leur revient donc de lutter, sans relâche, pour leur émancipation.

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)



J.-C. Duvalier... ça va bien pour lui !

décret afin de contrôler, voire museler, la presse écrite et orale. Le 20 octobre 1986, Radio-Soleil, d'obédience catholique, qui joua un rôle certain en faveur du départ du dictateur, avouait qu'elle avait trop vite fait confiance au C.N.G.

Malgré cette relative liberté d'expression, il faut constater qu'il n'y a pas encore de nouveaux journaux et de nouvelles radios faites par et pour les masses. La paysannerie, c'est-à-dire les trois quarts de la population, n'a guère accès aux moyens de communication. De nombreux blocages empêchent une réelle expression : élites occidentalisées contre majorité rurale, ville contre campagne, etc. Un autre problème peu abordé est celui de la langue. Si le français demeure la langue officielle du pays, seul le créole est connu de tous. Si certaines radios jouent un rôle important dans le sens d'une créolisation, la presse écrite reste francophone dans son ensemble.

Le fait le plus notable à relever est l'apparition de nombreuses associations et organisations rassemblant les paysans, les lycéens... Ceci parallèlement aux partis politiques qui semblent encore n'avoir que peu d'emprise sur le pays. Il ne se passe pas une

Quelques révélations sur le duvalierisme

DURANT le règne de J.-C. Duvalier, les quelques scandales qui éclaboussaient le pouvoir furent, en général, étouffés, et, en réalité on s'en souciait peu. Depuis février 1986, les origines de sa fortune sont révélées au grand public. Il était de notoriété publique que le pays était saigné à blanc par le clan Duvalier.

Au départ du dictateur, la situation était si catastrophique que le « New York Times » du 13 avril 1986 révéla que la Banque centrale d'Haïti était pratiquement dirigée par le représentant local du F.M.I. Ce même journal, dans son édition du 16 mars 1986, leva le voile sur l'ampleur de la corruption. L'une des principales sources d'enrichissement des familles duvalieristes résidait dans la vente à des universités de médecine américaines de cadavres haïtiens, d'organes (un rein acheté

\$ 40 à Port au Prince était revendu \$ 50 000 aux Etats-Unis). Le sang de la population était également acheté à des prix dérisoires par la Hemo Caribbean Inc. Duvalier louait également 19 000 coupeurs de cannes à sucre à la République dominicaine chaque année. Pour éviter tout scandale, le Conseil national de gouvernement (C.N.G.) a restitué les 2 millions de dollars versés à Duvalier par la République dominicaine pour la « zafra » (campagne) 1985-1986.

Le détournement de l'aide étrangère était également un sport apprécié dans les milieux du pouvoir. En 10 ans, Duvalier s'appropriait plus d'un milliard de dollars en provenance des pays industrialisés. En 1981, un prêt du F.M.I. d'un montant de 20 millions de dollars disparu purement et simplement... D'autre part, il prélevait un

pourcentage sur toute la production nationale.

Des pays donateurs comme le Mexique et le Venezuela furent tout autant victimes d'escroqueries. Par exemple, lorsque Mexico céda à Port au Prince une cargaison de pétrole à bas prix, Ernest Bennett (beau-père de Duvalier) la revendit à l'Afrique du Sud. Ce dernier fut impliqué dans les plus sombres transactions : trafic de drogue, spéculation, détournement de fonds. En 1985, il s'appropriait un don américain de soja et le remit à un de ses fils, propriétaire d'une usine d'huile comestible.

Malgré tout, l'aide internationale continuait à être déversée par les gouvernements complices, préférant le « statu quo » politique à tout risque de dérapage lors d'un éventuel changement.

J.-C.

L'Espagne étudiante traverse un hiver chaud

L'OASIS « socialiste » est secouée. Jusqu'à présent, seule les actions de l'E.T.A. dénotaient que quelque chose ne marchait pas dans le sens du « changement ». Le mouvement ouvrier, face aux attaques du Capital et de l'Etat (restructurations sauvages dans plusieurs secteurs de production, réductions des allocations, perte du pouvoir d'achat) se voyait contrôlé par les grandes centrales syndicales U.G.T. et C.C.O.O. dont les différences sont purement formelles ; il n'existait pas de réponse radicale et massive à ces méfaits (la crise que traverse le mouvement anarcho-sindicaliste espagnol a quelque chose à voir avec cette situation).

Toutefois, à la surprise générale, un mouvement d'étudiants venant des établissements et centres de formation professionnelle, a commencé à manifester sa présence dans la rue, exprimant des revendications qualifiées d'utopiques par la gent « sensée » qui dirige ce pays.

Le système éducatif en Espagne.

Il existe en Espagne un système scolaire gratuit et obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Au bout de cette étape, s'ouvrent deux chemins pour ceux qui souhaitent prolonger leurs études :

- Le B.U.P. (*Bachillerato Unificado y Polivalente*), d'une durée de 3 ans, suivi d'un cursus d'orientation universitaire (C.O.U.), qui permet à celui qui le désire d'entrer à l'université après avoir passé des épreuves de sélection spécifiques à

chaque université. La moyenne calculée avec la note de ces épreuves et la moyenne générale du contrôle continu (réalisé tout au long des années du B.U.P. et du C.O.U.) est un élément décisif pour l'admission dans un centre universitaire.

Certains d'entre eux (médecine, écoles d'ingénieurs...) octroient un contingent de places limité à chaque rentrée. Cette politique contrarie nombre d'élèves dans leur choix de suivre une formation universitaire. Ces mêmes établissements utilisent des critères fondés sur les compétences mentionnées plus haut pour sélectionner les candidats. De fait, les élèves qui souhaitent suivre des études doivent faire une préinscription et indiquer un ordre de préférence pour les cursus qu'ils veulent entamer.

- La seconde voie est celle de la formation professionnelle, de 3 ans pour le 1^{er} cycle, qui doit théoriquement combiner une formation à une qualification même minimale. La formation professionnelle est sans doute le parent pauvre du système éducatif espagnol, cela est dû au manque de moyens et d'installations, et à la faible adéquation des professeurs par rapport au but recherché et à l'absence de perspectives.

de l'ordre de 25 000 pesetas par année ; en 1986, elles sont de 50 000 pesetas par an).

- augmentation des bourses octroyées (qui sont actuellement de 160 000 pesetas par élève bénéficiaire) et corollaire, augmentation du budget attribué à cette fin. Signalons un fait important : les aides accordées aux cantines scolaires des écoles primaires ont diminué de 25%.

- accroissement des postes budgétaires destinés à l'éducation, et diminution des attributions budgétaires aux ministères de la Défense et de l'Intérieur (!).

- réforme du cycle d'étude dans les B.U.P. et la fonction publique.
- prolongation de la période de scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ;
- droit à l'enseignement en catalan, basque, galicien dans les établissements de ces communautés.

Comme nous le remarquons, ces demandes n'ont rien d'extravagant, mais se heurtent à la politique auto-complaisante et omniprésente du M.E.C. (*Ministerio de Educación y Ciencia*). Le ministre, Jose Maria Maravall passe pour être l'un des idéologues sociaux-démocrates du P.S.E.O. et « l'enfant chéri » de Felipe Gonzales. Les pressions de la droite contre la « Ley Orgánica del



jusqu'à fin novembre —, sous influence d'un groupe trotskiste dénommé « Nouvelle Clarté » et qui se situe dans l'orbite de la tendance « Militant » britannique. D'autre part, la coordination étudiante, petit parlement de divers groupuscules gauchistes, implantés

fois les camarades ont soutenu les actions de la coordination des étudiants pour son caractère plus ouvert, cela malgré ses limites évidentes.

Perspectives

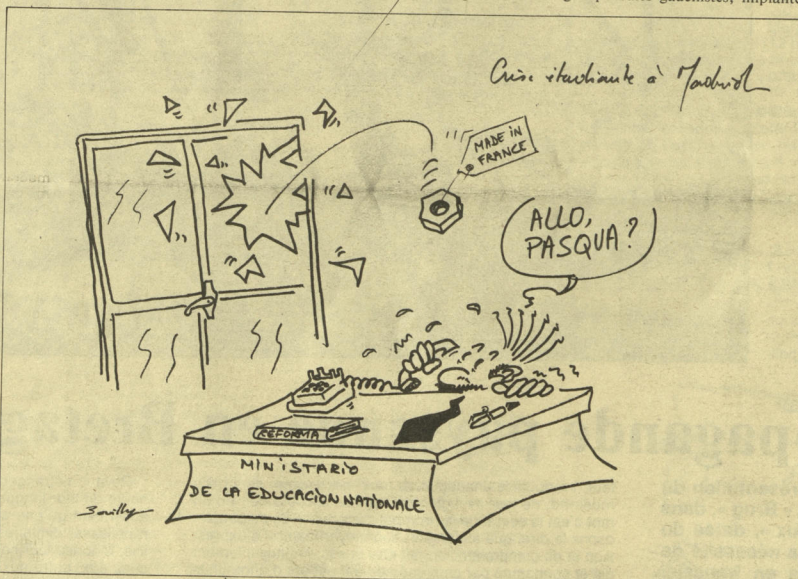
Il nous semble que les négociations probables avec le M.E.C. ouvrent les portes à une manœuvre visant à épuiser et diluer dans le temps le mouvement étudiant. Mais, d'autre part, l'incorporation des étudiants à la lutte est positive car les problèmes dans ce secteur se posent avec acuité (élaboration de plans sans consultation des intéressés, absence de canaux démocratiques et de représentation, permanence des structures du pouvoir professoral, massification, etc.).

La jonction avec les luttes des enseignants du privé permettra l'extension à tous les secteurs de l'enseignement véritablement importants. Enfin, l'action des travailleurs confrontés aux attaques du gouvernement dans les domaines économique et social (1), stimulée sans aucun doute par la réponse du mouvement étudiant, et l'unité potentielle montrent que nous sommes devant une situation de généralisation du conflit. Le secteur de l'enseignement doit poser les problèmes tels qu'ils sont dans les centres et ne pas se limiter à la négociation « politicarde » avec les représentants du M.E.C., dénoncer le rôle répressif de nombreux professeurs, le caractère élitiste et compétitif du système éducatif, l'absence de toute participation aux décisions des concernés (essentiellement les parents d'élèves).

Par ailleurs, nous faut impulser l'organisation d'assemblées générales dans les établissements scolaires, demander des délégués révocables, l'action directe et imaginative ; en résumé, travailler pour des structures de luttes horizontales en lieu et place des structures de délégation verticales. Un avenir plus ouvert dépend de la capacité des étudiants à se sortir du marais autoritaire et à se laisser emporter par la marée qui submerge les rues espagnoles en ce mois de janvier 1987.

Relations internationales (sources : C.N.T.-R. et collectif étudiant Klesa)

(1) Les travailleurs journaliers qui luttent en ce moment en sont un exemple.



Dans les deux cas, la crise de l'emploi a une incidence défavorable sur les perspectives d'avenir des jeunes. Près de 3 millions de chômeurs (21% de la population active), dont la moitié est fournie par des jeunes de 17 à 20 ans. A côté de cela, la hiérarchie et l'autoritarisme académique règnent (réglements intérieurs, absence de droits éléments complémentaires qui représentent, etc.). Les cours magistraux, le décalage par rapport à la réalité du quotidien et aux préoccupations des jeunes sont des éléments complémentaires qui forment la base de cette misère scolaire généralisée.

Pour quoi les étudiants luttent

Principalement, les revendications se résument aux points suivants :

- refus de la sélection, disparition des épreuves, jugées inutiles et irrationnelles. Accès libre.
- disparition du *numerus clausus* dans les centres qui l'appliquent en ce moment.
- réduction du montant des taxes académiques (en 1982, elles étaient

Derecho a la Educación » (nouvelle politique éducative) en ont fait un « martyr » de la cause laïque. Cependant, les secteurs réactionnaires s'en sont fort à bon compte en exigeant de fortes subventions pour l'école privée, fondamentalement religieuse.

L'école publique a payé le prix d'un transfert important de moyens et la faiblesse chronique de ses installations et subventions s'en est encore plus ressentie. C'est une attitude constante du P.S.O.E. de transiger devant les pouvoirs réactionnaires (banques, Eglise, patronat, armée) et il a fait du « changement » promis un authentique gadget aux yeux des secteurs populaires qui se laisseront porter par l'« honnêteté » et la « fermeté » de Felipe et de sa bande.

Les forces en présence

L'apparition spontanée du mouvement des étudiants a été le résultat d'un sentiment de rejet général de la société adulte. Curieusement, deux grandes organisations ont assumé la responsabilité dans le conflit, nécessité médiatique oblige. D'une part, existe le syndicat des étudiants — pratiquement inconnu

dans les facs essentiellement. Les disputes entre ces deux organisations pour vendre leurs antagonismes ont été permanentes, mais heureusement l'unité à la base dans les établissements fut une réalité indétructible.

Face à elles quelques organisations, qualifiées d'officielles étant donné les relations qu'elles entretiennent avec le M.E.C. et leur participation au Conseil de l'Education nationale en tant qu'interlocuteurs reconnus par les autorités gouvernementales, n'ont eu comme unique solution que de se joindre au mouvement revendicatif. Finalement, le spectacle fasciste, l'impassibilité des forces de l'ordre ont permis un développement tangible des structures d'autodéfense des manifestations, dépassant la naïveté des premiers instants et les appels à ne pas répondre aux provocations.

Les libertaires (collectifs d'étudiants, la C.N.T.-R. et la C.N.T.-A.I.T.) luttent librement, renforçant les assemblées générales dans les établissements, appuyant l'auto-organisation étudiante et dénonçant l'étroitesse des revendications exprimées qui ne s'attaquent pas aux bases de « l'ordre éducatif ». Par-

AU JOUR LE JOUR

- 30 janvier. La coordination des étudiants de Vizcaya appelle à une grève générale pour la semaine suivante. Violentes interventions des forces de l'ordre au Pays basque, lors des mobilisations de rue (notamment à Bilbao).

- 31 janvier. Le légalisme du syndicat des étudiants tranche avec la détermination de la coordination au moment d'organiser les manifestations à venir : le jeudi 5 février pour le syndicat et les 4 et 6 février pour la coordination, qui affirme vouloir se passer des autorisations préfectorales.

- 2 février. Deuxième round de négociation entre les organisations étudiantes et le ministre Maravall à Madrid. Les dix-huit délégués réitèrent leur rejet des propositions gouvernementales présentées la semaine précédente.

- 3 février. Assemblées générales lycéennes dans tout le pays. La base accentue sa pression. Violents affrontements devant la Chambre des députés à Madrid (16 interpellations).

- 4 février. Occupation de la Bourse de Barcelone par plus de 500 étudiants. Nouveau tour de table entre le ministère et les délégations étudiantes. Le syndicat des étudiants confirme l'organisation d'une marche nationale sur Madrid le 11 février.

- 6 février. Manifestation devant le palais de la Moncloa (siège du gouvernement) appelée par la coordination.

Un service régulier et pratique l'abonnement

Emile Masson et la question bretonne

EMILE MASSON est certainement l'une des figures les plus méconnues du mouvement libertaire du début du siècle. Né à Brest en 1869, décédé le 9 février 1923, professeur d'anglais dans le Morbihan, il se consacra essentiellement à la cause de la Bretagne.

Sa vie, son œuvre

Son séjour le plus long à Paris se situe en 1896 où, étudiant en philosophie, il se mêle aux milieux socialistes, antimilitaristes et anarchistes. A part quelques écrits, Masson ne semble pas avoir milité en milieu paysan avant 1908. Cette année-là, il publie trois contes « *anarcho-bretons* ». En octobre 1911, après une longue maladie, il signe le manifeste du Parti nationaliste breton (P.N.B.) qui vient de se créer (1). Membre du comité de rédaction du journal de celui-ci, sous le nom d'Ewan Guesnou (2), il n'y écrivit pourtant aucun article.

En avril 1912, il commence la traduction en breton (3) du texte d'Elysée Reclus *A mon frère le paysan*. La brochure parut en Vannetais et en Léonais en septembre de la même année. Il fournit également des articles au journal de l'Union des syndicats de Lorient, *Le Prolétaire breton*, et entra en relation avec un syndicaliste de l'Arsenal (François Le Levé), animateur d'un groupe des « Temps nouveaux ». Ils lancèrent ensemble, aidés par P. Monatte et A. Rosmer, une revue mensuelle qui parut jusqu'à la déclaration de la Première Guerre mondiale.

En janvier 1913, E. Masson créa sa propre revue, *Brug* (« bruyère »), en breton et en français, axée vers les masses rurales et qui parut jusqu'en juillet 1914. Bien que souffrant des contradictions idéologiques de l'auteur, *Brug* détiendait une place originale au sein de la pensée bretonne de l'époque qui développe pour l'essentiel le thème d'une Bretagne idéale, expression d'une partie de la bourgeoisie locale.

Son engagement sur le manifeste du P.N.B. ne l'empêcha nullement de signer en juin 1913 l'*Appel de la pensée bretonne* qui est en totale opposition avec les principes du P.N.B. De tels actes dénotent non seulement l'insatisfaction de Masson vis-à-vis des organisations bretonnes, mais également son manque de clarté poli-

tique. Il participe également aux activités de la Fédération régionaliste de Bretagne (4).

Antée, sous-titré « Les Bretons et le socialisme », le manuscrit le plus connu d'Emile Masson est paru entre janvier et septembre 1912 en une série d'articles dans le *Rappel du Morbihan*, organe de la Fédération morbihannaise de la S.F.I.O. Il est considéré comme le premier texte qui tente d'éclairer la question bretonne sous l'angle du socialisme. Pour l'auteur, « *si nous voulons vaincre en Bretagne, Bretons socialistes, parlons à nos frères rustiques leur langue* ».

Ses idées

Son individualisme prend corps à Paris durant une partie de ses études philosophiques. Les figures de proue de Masson sont Tolstoï, Nietzsche, Goethe... Le texte *Antée* et les lettres écrites à Jean Grave (5) reflètent le

plus clairement ses idées. Ce qui le porta à écrire : « *Toujours tout pour l'individu, il n'y a que lui qui soit et rien n'est sans lui* ». Résolument anticlérical, il dénonce tout autant l'éducation laïque qu'il qualifiait de « *trucage des consciences* » ou de « *bourrage de crânes* ». Son refus du capitalisme va de pair avec sa critique du mouvement socialiste qui prônait la disparition des langues dites minoritaires et l'avènement d'une langue mondiale unique.

Pour E. Masson, les sources de l'oppression seraient principalement dues à la conscience des individus et à leur mentalité. C'est pourquoi leur libération passe obligatoirement par la réappropriation de leur identité. Une telle démarche intellectuelle explique son action en faveur de la langue bretonne. Sa vision de la révolution est inséparable de celle de l'individu : « *La révolution ne se fera que par l'individu, non par les foules ; elle se fera quotidiennement, par chacun de soi* ». Refusant la violence, ne reconnaissant pas la lutte des classes, prônant une rupture individuelle, sa réflexion n'a guère de répercussion sur le monde qui l'entoure.

Jusqu'à la déclaration de guerre, il tente de surmonter ses propres contradictions, de définir sa position face au problème breton. Celle-ci brise ses réflexions et son action. En 1918, il sombre de nouveau dans son univers, écrit *L'Utopie des îles britanniques dans le Pacifique* en 1920 (publié en 1921). Ses études et son

attachement à la philosophie eurent, sans aucun doute, un poids décisif sur l'évolution de ses idées, ce qui explique également ses difficultés à les appliquer sur le plan social et économique. C'est certainement à propos de la défense de la culture bretonne, que Emile Masson a contribué à enrichir le mouvement révolutionnaire. Il fut en effet l'un des rares militants à avoir perçu l'intérêt de la préservation des particularités locales.

JEAN-CLAUDE
(Dr. Kropotkine)

(1) Entre 1898 et 1914, le mouvement politique breton se libère de l'influence cléricale. L'Union régionaliste bretonne, créée en 1898, restait encore profondément liée au clergé et au monarchisme. En 1911, une crise la réduisit à un vague rassemblement d'adorateurs d'une Bretagne éternelle. Issu de cette scission, le P.N.B. (d'origine petite bourgeoise) disparaîtra en 1914.

(2) Masson avait plusieurs pseudonymes : Ewan Guesnou, Iann Prigent, Rer Houarn.

(3) L'érouffement de la langue bretonne débuta dès la Révolution de 1789. La diffusion de la langue française s'amplifia avec le développement des rapports marchands et la prolifération des villes et des campagnes. Bien qu'aucune loi n'ait jamais fixé l'attitude des pouvoirs publics à l'égard du breton, celui-ci est chassé de tous les lieux publics et fut l'objet d'une répression systématique dans les écoles privées et publiques.

(4) Scission de l'Union régionale bretonne.

(5) Il ne semble pas que E. Masson et Jean Grave se soient connus directement. Leur correspondance s'échelonne entre 1900 et 1912.



Propagande paysanne en Bretagne

Le texte ci-dessous est la présentation du nouveau journal de E. Masson, « Brug », dans la revue des « Temps nouveaux », datée du 1^{er} février 1913. Il y explique la nécessité de propager ses idées non pas en français, mais en langue bretonne afin de toucher les masses paysannes.

J.-C.

LE camarade Ewan Guesdou, l'auteur de la brochure *Antée, les Bretons et le socialisme* (dont Jean Grave a donné aux *Temps nouveaux* une élogieuse analyse), vient de mettre aux mains des camarades de Bretagne une arme très délicate à vrai dire, et ceux-ci doivent se hâter de comprendre quelle valeur elle peut acquérir, s'ils savent s'en servir. Je veux parler du premier numéro d'un bulletin d'éducation paysanne bretonne que les *Temps nouveaux* ont annoncé et qui porte le titre inoffensif et rustique : *Brug* (bruyère). (...)

Il a exposé dans *Antée* le principe de sa propagande : pénétration des masses paysannes par l'usage des langues locales ; en particulier des masses bretonnes par l'usage de la langue nationale des Bretons. J'ai déjà à plusieurs reprises développé aux *Temps nouveaux* l'idée du camarade Guesnou et je l'ai hautement approuvé. Je résume en quelques mots :

Pour lutter contre les prêtres

La langue française n'est pas la langue des Bretons. C'est le secret de leur éternel mysticisme chrétien, de leur éternelle répugnance à vivre cette vie terrestre, et à améliorer leur condition humaine, que le culte du passé et les superstitions leur soient enseignés par des prêtres en leur langue ; et que nos idées à nous, nos idées d'émancipation morale et de bien-être matériel leur soient présentées dans une langue qui n'est pas la leur. C'est aussi le secret de

leur irréductible inadaptation aux nécessités de la vie moderne, de leur aveuglement, de leur alcoolisme ; en un mot c'est le secret de la prompte décadence de ce peuple, osons le dire, que sa langue, son moyen naturel d'expression et de compréhension, ait été, et soit, impitoyablement nié et condamné par ceux-mêmes qui parlent d'affranchissement universel, de droit des peuples, de droits de l'individu.



Parlez au Breton sa langue, et du même coup, d'un esclave vous ferez un homme libre, car le Breton est essentiellement libertaire. C'est notre plus intime conviction qu'un homme doit valoir par soi-même. Mais c'est aussi le fait le plus éclatant de l'histoire des hommes que, en général, tant vaut le peuple dont il naît, tant vaut l'individu. Un Européen actuel est assurément de naissance plus proche de la liberté et de la conscience qu'un esclave des pharaons ! Or l'âme d'un peuple, c'est sa langue. Nier cette langue, c'est tuer cette âme, tuer une énergie particulière, une volonté humaine.

Devant l'étranger, le paysan et l'ouvrier bretons ont honte de leur langue. A l'étranger (j'entends ici la France, aussi bien qu'un autre nation), ils se sentent incompris, rapetissés, diminués, abêtis, parce que l'étranger ridiculise, méprise leur naturelle expression d'eux-mêmes. Mais chez eux, entre eux, le paysan et l'ouvrier bretons couvent en silence l'humiliation et ils refusent de jamais sympathiser avec les idées de l'étranger.

Rendre confiance aux Bretons

Il faut rendre aux Bretons la confiance en soi. Il faut reconnaître leur langue, qui est antique, qui est belle, qui est la langue d'un grand peuple vaincu, mais infortuné et las. En reconnaissant sa langue, en la lui parlant, en l'honorant, en l'aidant même à la mieux connaître, nous rendrons peu à peu confiance et vie à ce grand peuple, et une énergie précieuse, incalculable, une fierté virile se réveillera au cœur de ces millions d'individus qui parfois semblent égarés en ce monde.

Brug n'a aucun caractère de violence révolutionnaire. Il ne contient aucune polémique, aucune attaque antireligieuse ou antipolitique. Il est a-religieux, a-politique. Il offre des danses populaires en la langue du pays ; des contes du pays ; et puis quelques courtes, simples réflexions en la langue du pays, sur les événements et les aspects de la vie ouvrière et paysanne. *Brug* doit arriver à être lu des paysans, qui ne lisent rien. Le paysan breton doit d'abord apprendre à lire : il ignore qu'il est esclave, et seules les pages en sa langue, où sa vie simple se reflète, lui seront accessibles, l'engageront à lire, lui révéleront qu'il doit s'affranchir, qu'il le peut.

Aux camarades d'y penser. *Brug* est une tentative intéressante. Trouverons-nous entre nous 25 francs par mois pour en assurer la tâche ?

BRENN (« les Temps nouveaux »
1^{er} février 1913

Les intertitres sont de la rédaction du « Monde libertaire » (N.d.R.).

NOTE DE LECTURE

Que sont mes amis devenus ?

QUAND la mémoire est trop courte, le silence est assassin et Guy Hocquenghem, qui n'a jamais eu l'habitude de se taire, y est allé de sa plume pour régler leur compte à ses anciens amis devenus des renégats et des salauds.

Guy Hocquenghem, qui fut exclu de chez les trotskistes avant de se faire casser la gueule par les maosités, dénoncé par certains comme antisémite et néo-droitiste, est avant toute chose un de ceux qui a le plus fait pour la cause homosexuelle. Ecrivain de talent, il est l'auteur de romans (et notamment *Race d'Ép* et *Les petits garçons*, récit romancé de l'affaire du Coral) et d'essais (en particulier un bouquin très beau sur les « pédés », *Comment nous appelez-vous déjà*, qu'il a écrit en collaboration avec Jean-Louis Bory). Hocquenghem a été également journaliste à *Libération*, au temps où ce journal n'était pas encore la « Pravda des nouveaux bourgeois ».

Dans son dernier livre *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Guy Hocquenghem se sert de son arme pour autopsier les cadavres de la « pensée » actuelle de cette fin de siècle cohabitationniste. « *Mon arme, écrit-il, c'est le style libertaire dans l'action et la réflexion, qui s'éloigne nécessairement, pour moi, de la politocailleuse rigide comme de l'esthétisme rétro.* »

La Légion du déshonneur

« *Séparé à jamais du gauchisme autoritaire* », Hocquenghem a décidé d'« *extirper de sa vie* », les

Glucksmann, les July, les Coluche, les Debray, les Kouchner et tous les autres « *Montand-la-joie* », pour rendre « *le printemps d'il y a dix-huit ans à son éternelle jeunesse* ». A travers une série de lettres adressées à ses anciens amis, il dénonce la soif de pouvoir de tous ces chefs de l'Armée Rouge maoïste aujourd'hui partisans du réarmement nucléaire, reaganiens ou mitterrandistes, qui ont gardé de leur militantisme les mêmes méthodes dictatoriales. « *Vous êtes, comme Marx, des réalistes par principe. Il n'est pas de pire idéologie. Certes, votre réalisme sentencieux, injurieux à l'égard des rêves de votre passé, a pris le pli du pouvoir et le poids de la réussite, en conservant comme armes les recettes de la terreur propagandiste léninisto-marxiste.* »

« *Libé et Actuel, Chéreau et Glucksmann, Coluche et Médecins du monde, les institutions que vous êtes devenus, "ex" des groupuscules, personne n'ose les attaquer. Votre pouvoir insolent s'est établi sous la gauche, mais il n'est ni de droite ni de gauche, il est d'un âge ; celui qui est parti de Mao-Mai pour arriver au Rotary et aux Rolls.* Directeurs de journaux et convertis du nucléaire, capitalistes récents et stratèges de la dissuasion, vous avez renié à tour de bras vos idées, mais pas vos structures mentales ni vos méthodes. Ni droite ni gauche, mais le pire des deux ensemble ; fidèles au plus dangereux style manipulateur des groupuscules, quand vous avez renoncé à l'utopie générale qu'ils prétendaient servir ; plus que

« *recupérés* » portant votre crachat de renégat en sautoir, vous êtes la Légion du déshonneur, les décorés

de la volte-face ; et, de plus, vous prétendez donner des leçons de permanence dans la souplesse », écrit encore Guy Hocquenghem.

Libertaire dans ses idées, plus impertinent que jamais, Hocquenghem, qui a toujours pensé qu'« *Hitler et Staline ont en commun le style concentrationnaire ; Le Pen, Montand et Chevènement le style adjudant* », passe en revue la troupe des renégats, entre les « *ex-sartrien parachutés au Tchad* », les « *stalinien renversés* » comme Glucksmann ou Montand, aujourd'hui plus à droite que la droite, July devenu le gras et gros patron d'un quotidien néo-libéral, Lang et tous les artistes ou présomés tels qui sont venus manger dans la gamelle de l'Etat. Dans un style provocateur et résolument décapant, Guy Hocquenghem enterre tous ceux qui ont « *promu la vieillillesse comme valeur et modèle. Reagan, Thatcher, Mitterrand, et surtout Montand et Duras, ces deux ganaches-fétiches de l'ex-gauchisme, ce couple par excellence des années 80, telles ont été les mascottes de votre régiment de renégats.* »

La *Lettre ouverte* de Hocquenghem est à lire absolument pour tourner la page définitivement sur les propos et les actes de ces gens de pouvoir. S'adressant à ses lecteurs, Hocquenghem écrit : « *Ce livre est de salubrité publique et, outre qu'il me nettoie, il peut bien l'être utile.* »

DIOGÈNE

Guy Hocquenghem, « *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary* », éditions *Atbin-Michel*.

CINÉMA

« Tête de Turc »

A PARTIR du mercredi 11 février sort dans quelques cinémas parisiens le film *Tête de Turc* de Jörg Gfroer et Günther Walraff. Ce n'est pas la version romancée du livre du même nom — vendu à deux millions d'exemplaires en R.F.A. et à 200 000 en France —, mais un document retraçant l'enquête d'un journaliste allemand : Günther Walraff, qui a vécu deux ans dans la peau d'un Turc (Ali). A l'aide d'une caméra vidéo planquée dans une sacoche (ce qui explique la qualité moyenne du son et de l'image), on suit Ali-Günther à son travail et chez lui.

Dans la première partie, on voit Ali et ses camarades nettoyer les endroits les plus dangereux de l'entreprise de métallurgie Thyssen, sans aucune protection, de 8 h à 15 h par jour. Régulièrement, on participe aux entrevues entre le patron de l'entreprise de sous-traitance Vogel et ses ouvriers. Le négrier discutant, mark par mark et heure par heure, le travail de ses salariés.

Un des moments choc du film est le passage d'Ali dans une entreprise d'expérimentation pharmaceutique, où sont testés sur des immigrés ou des chô-

meurs, des médicaments dont on ne connaît pas les effets secondaires. Walraff, dans la deuxième partie cherche à montrer jusqu'où l'appât du gain peut entraîner le négrier Vogel. Il monte, avec deux amis, une histoire de centrale nucléaire qui cherche à nettoyer un conduit contaminé. Vogel accepte de fournir six Turcs qu'il condamne à un cancer à plus ou moins brève échéance (au passage, il leur prend 90% de leurs payes).

Ce film a été interdit à la télévision allemande (sauf sur une chaîne régionale à Brême), mais il est diffusé en salle. Le livre et le film ont entraîné de nombreux procès (comme à chaque parution d'un livre de Walraff). Le jugement du procès intenté par l'entreprise

Tyssen contre l'auteur sera rendu fin février.

Le négrier Vogel a gagné la première partie d'un procès pour « *violation de confidentialité de la parole et de l'image* » à Munich, mais l'appel qui aura lieu en public permettra peut-être de faire jurisprudence. Parallèlement, Vogel a été condamné à un an et trois mois de sursis, mais le parquet insatisfait a fait appel.

Ces procès, partie prenante du travail de Walraff, lui permettent de soulever quelques dessous du « *miracle allemand* »

Pepe CARVALHO.

« *Tête de Turc* » et « *Le Journaliste indésirable* », Günther Walraff, éditions *La Découverte* (en vente à la librairie du *Monde Libertaire*).

Mais que fait donc la police ?

Une rumeur autour de Radio-Libertaire... Une fois de plus, les micros s'ouvrent à la délation littéraire. Pas de cadeau. Mais qui seront les premières victimes de cette liste qui risque de s'allonger ?

Humeurs criminelles, émission sur la littérature policière (puisqu'il s'agit d'elle) dont il est regrettable de connaître le diminutif sous le vocable de « *polar* », vient se confronter au puzzle redoutable des programmes de Radio-Libertaire.

Deux heures de promenade en toute liberté dans des territoires si souvent interdits ou méprisés, chaque mardi de 12 h à 14 h, réalisées et présentées par l'étrange Frédéric Larsen. Nul doute que ce sera un regard passionnel sur les ouvrages que l'on dit mineurs, mais qui constituent un genre privilégié où la société est passée au crible et où la littérature trouve de véritables chefs-d'œuvre.

Pour Radio-Libertaire, Jean-François

Programmes de Radio-Libertaire

Judi 12 février

« *Blues en liberté* » (10 h à 12 h) : Jimmy Johnson et Robert Cray, le renouveau du blues ?

« *Femmes libres* » (12 h à 14 h) : les femmes indiennes.

« *Si vis pacem* » (17 h 30 à 18 h 30) : un invité... « *Robin des Bois* », mouvement international d'action directe pour la sauvegarde de l'environnement.

« *Tous couleurs* » (18 h 30 à 20 h 30) : le projet du code de la nationalité.

« *Jazz en liberté* » (22 h 30 à 3 h) : dossier « *stations nationales* » et suite de Billy Harper/Wayne Shorter.

Vendredi 13 février

« *Et les croissants, bordel !* » (8 h à 10 h) : les « *news* » dans le noir !

« *H. comme hasard* » (12 h à 14 h) : la merde aussi a une histoire.

« *Les damnés de la terre* » (21 h à 22 h 30) : infos sur les expulsions, puis débat sur l'immigration avec le Collectif féministe contre le racisme.

Samedi 14 février

« *Forum* » (11 h 30 à 12 h 30) : Bernard Langlois pour « *Résistances* ».

« *Chronique syndicale* » (12 h 30 à 14 h 30) : le règlement intérieur du congrès C.F.D.T., la Coordination nationale des instituteurs, action dans les hôpitaux parisiens, la situation sociale au Brésil.

Dimanche 15 février

« *Folk à lier* » (12 h à 14 h 30) : Nathalie et Olivier Davan, musiciens talentueux.

« *Uk'Amou* » (18 h 30 à 20 h 30) : les Turahumaras de la Sierra Madre, au Mexique (1^{ère} partie).

Lundi 16 février

« *Radio Libertaria* » (20 h 30 à 22 h 30) : avec Francisco Montaner.

Mardi 17 février

« *Humeurs criminelles* » (12 h à 14 h) : un parcours en toute liberté dans les territoires de la littérature policière.

« *Destination rupture* » (17 h à 18 h 30) : l'Europe économique.

Mercredi 18 février

« *Musique sur tous les toits* » (10 h à 12 h) : Christian Gentet, animateur de l'orchestre de contrebasses.

« *Sens interdit* » (17 h, 15 à 18 h 30) : le professeur Gros (du Collège de France, de l'Institut Pasteur) parle du secret des gènes.

LE DESSIN DE LA SEMAINE...



A PROPOS DE CORY AQUINO



Librairie
du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
(tél. : 16.1.48.05.34.08)
(M^o République
ou Oberkampf)

Délit de solidarité

DEPUIS plus de cinq ans vivent, réfugiés en France, quelques centaines de ressortissants italiens. Le phénomène est explicable si l'on considère qu'à partir de la fin des années 70, sous couvert de lutte antiterroriste, l'Etat italien s'est doté d'une série de lois spéciales et de procédures d'exception qui ont radicalement dénaturé la physiologie du système juridique existant dans le pays.

C'est dans ce contexte, évoqué à de nombreuses reprises dans le *Monde libertaire*, que se sont réfugiés en France plusieurs centaines de militants victimes à divers titres de la campagne de répression menée contre les sectes non institutionnelles du mouvement de lutte le plus important de l'après-guerre en Europe. Ils ont trouvé en France une sorte d'asile territorial resté informel et, donc, extrêmement précaire. Après la concession, au printemps 1982, d'une soixantaine de permis de séjour, le processus de régularisation massive sur la base d'une démarche collective s'est interrompu.

A partir de l'été 1982, la situation administrative des « réfugiés » a, toujours plus, été soumise au bon vouloir des autorités de police. Certains ont obtenu une régularisation administrative

(grâce à un emploi ou à un mariage), d'autres ont été contraints à renouveler des permis provisoires d'un ou de deux mois, d'autres enfin n'y sont même pas parvenus. Quelques uns ont été arrêtés et soumis à une procédure d'extradition (une trentaine depuis 1982).

De quoi s'agit-il ?

Ces dernières semaines, deux militants syndicaux ont été



écroués sous l'inculpation de « recel de malfaiteurs ». Ces arrestations font suite à celles de trois Italiens, deux hommes et une femme. On a appris plus tard que les deux hommes étaient recherchés dans leur pays en raison de leur passé politique, comme 400 autres Italiens réfugiés en France. La femme ne fait l'objet d'aucune poursuite en Italie et était de passage à Paris.

L'un des deux employés arrêtés, Jean-Marie Engelen, avait loué à son nom un appartement pour deux des trois Italiens incarcérés. Cela dans un esprit élémentaire de solidarité humaine, car aujourd'hui pour louer un appartement il est nécessaire de présenter des garanties telles que fiches de paye, numéro de compte en banque, etc.

Quelques jours après l'arrestation de Jean-Marie Engelen, le juge Fourré ordonne l'arrestation d'un autre Français, Alain Pojolat, prenant pour fait que ce dernier avait loué par le passé un appartement avec une Italienne — précisons que celle-ci n'était pas recherchée dans son pays où elle est retournée depuis.

Sommes-nous en présence d'un changement d'attitude découlant d'une nouvelle politique répressive du pouvoir ? Ce changement est-il si radical, qu'actuellement on considère comme un crime le fait de pratiquer l'entraide et la solidarité ? Au-delà de l'absurdité du chef d'inculpation, il faut souligner la rigueur des conditions d'arrestation et de détention. Antoine Comte, avocat des deux hommes, a demandé leur mise en liberté provisoire, refusée à ce jour.

GINO

On peut bien sûr leur écrire :
 • Jean-Marie Engelen, n°15433, maison d'arrêt, 7, rue Victor-Hugo, 95301 Pontoise ;
 • Alain Pojolat, n°159034 P, bât. D.3, 7, avenue des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis ;
 ainsi qu'au juge Fourré, T.G.I. de Pontoise, 95300 Pontoise (tél. : [16.1] 34.20.42.36).

Communiqué

La chasse aux sorcières, « gauchistes, anarchistes de tout poil et de toutes nationalités », ne se contente plus de mois mais se concrétise véritablement aujourd'hui.

Protégés par la légitimité de la commission d'enquête sénatoriale sur les violences policières, détournée de son sens par la volonté politique, les services de police parallèles comme officiers procèdent à des arrestations, perquisitions, gardes à vue, interrogatoires.

La cible de Pasqua ? Les étudiants. Ses moyens ? Ceux d'une police « politique ». La Fédération anarchiste dénonce les initiatives du ministère de l'Intérieur, cherchant des responsabilités dans le mouvement étudiant et à fabriquer des preuves pour d'éventuels « boucs émissaires ».

La Fédération anarchiste s'opposera à toutes ces tentatives d'intimidation et appelle toutes les composantes du mouvement social à faire preuve de vigilance.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE Nouvelles lois antiterroristes

L'ALLEMAGNE a voté ! Ce qui ne peut nous intéresser que modérément, puisque si le vote avait représenté le moindre danger pour l'Etat allemand, il y a longtemps qu'il aurait été interdit par la loi. Le véritable danger pour cette « forteresse placide », sous tutelle américaine, vient d'ailleurs et depuis le début de l'année de nouvelles lois sont entrées en vigueur pour la protéger.

Les lois de Big Brother

L'impressionnante liste de mesures légales pour la « protection de la sécurité intérieure » commence en 1968 par les « lois sur l'état d'urgence » (*Notstandsgesetze*), la création de tribunaux spéciaux pour les procès politiques (*Staatschutzkammern*) et la réglementation de la surveillance postale et téléphonique. Deux ans plus tard suivent l'installation de fichiers pour les services secrets et la police politique et, en 1972, le « programme pour la sécurité intérieure » et la fondation de l'unité spéciale G.S.G. 9.

L'année 1974 voit le renforcement en armes de la police et les lois unifiées pour la police de tous les Länder de la fédération, ainsi que la loi dite « Baader-Meinhoff » qui interdit, entre autres, une défense commune devant les tribunaux, limite le nombre des défenseurs et crée la possibilité de les exclure. En 1976, enfin, naissent le paragraphe 88.a (délits contre l'Etat) et les deux célèbres paragraphes 129.a et 130.a. Le paragraphe 129.a (création d'une organisation terroriste) (1) était un rajout au 129 qui, lui, date de... 1871 et a surtout servi contre les mouvements ouvriers et pendant la République de Weimar. Le 130.a (instruction du délit) servit officiellement à combattre le banditisme et fut temporairement supprimé en 1981.

Mais la liste n'est pas close : en 1977-1978, suivent entre autres la loi sur l'isolement des prisonniers politiques (*Kontraktsperrengesetz*) et la loi de razzia (*Razzengesetz*), élargissant les droits policiers pour les contrôles d'identité et

les perquisitions. Et ainsi de suite, du tac au tac. Prenant parfois des formes grotesques comme le « *Vermummungsgesetz* » qui est l'interdiction de masquer son visage pendant une manifestation (et le carnaval, alors ?). Mentionnons aussi que la R.F.A. possède au B.K.A. (*Bundeskriminalamt*), à Wiesbaden, des fichiers informatisés parmi les plus sophistiqués du monde.

Toujours du nouveau...

Cet ensemble de lois et de mesures de contrôle s'est encore dernièrement alourdi par l'entrée en vigueur d'un paragraphe 129.a « élargi » et la réintroduction du paragraphe 130.a. Ceux-ci concerneront désormais de vastes groupes de citoyens, grâce au point 3 du paragraphe 129.a qui vise les « délits constituant un danger public », en référence aux paragraphes 315 et 316 qui concernent la « perturbation du trafic de chemin de fer, maritime ou aérien » et la « perturbation d'entreprises d'ordre public ».

En termes plus clairs, seront concernés les potentiels de résistance contre les installations nucléaires et contre les installations de l'O.T.A.N. en R.F.A. Ainsi on crée un instrument de criminalisation de cette résistance très unie, malgré sa composition plutôt hétéroclite au départ. C'est cette union que l'on cherche à briser en séparant les « bons » des « mauvais », selon leur stratégie de lutte. Mais il ne faut plus grand chose désormais pour être classé parmi les « brebis galeuses » : seront déjà des « terroristes » les plus sages adeptes de Gandhi qui s'assèment sur une route pour ralentir un transport militaire. Egalement pour briser la solidarité, on a ajouté une réglementation concernant les « témoins à charge » (impunité ou atténuation de leur peine) (*Kronzeugengesetz*) ; loi qui a déjà porté ses fruits en Italie (« repentis »).

Les R.G. jouent les preneurs d'otage

COUIZA. Mardi 2 février, Mario Inès Torres, accompagné d'un ami, sort du centre F.P.A. (Formation professionnelle pour adultes) où il étudie l'agriculture. Une voiture les aborde et ses trois occupants « kidnappent » Mario. Son ami prévient aussitôt la gendarmerie, après avoir relevé le numéro du véhicule. Les gendarmes battent la campagne et retrouvent la voiture dont les plaques sont fausses. C'est alors que les ravisseurs font savoir qu'ils sont membres des Renseignements généraux. Comme ils sont dépourvus de mandat d'amener, les gendarmes obligent les « agents secrets » à relâcher Mario.

Mario est un ancien militant des G.A.R.I. (1) et a passé à ce titre trois ans à La Santé en compagnie de Jean-Marc Rouillan, également membre des G.A.R.I. à cette époque. Nos « agents très spéciaux » étaient venus proposer un marché à Mario. Ou bien celui-ci reprenait ses activités illégales sous leur couverture, pour les mener jusqu'à Jean-Marc Rouillan, ou bien ils le rattachaient en Espagne (sachant que Mario est réfugié politique) et le mettaient dans les sales pattes de leurs collègues espagnols.

Mario, qui a cessé toute activité politique depuis plusieurs années, n'a pas la moindre envie de tremper dans cette histoire de flics. Il a décidé de porter plainte devant le procureur de la République et de faire un maximum de publicité autour de cette affaire. Ajoutons

que, depuis mardi, Mario ne se sent plus en sécurité puisque les « agents secrets » surveillent sa maison et peuvent à tout moment tenter de le kidnapper de nouveau.

Le groupe Albert-Camus (Fédération anarchiste) de Toulouse tient à assurer Mario de son entière solidarité et demande aux lecteurs de cet article de dénoncer par tous les moyens les agissements des Renseignements généraux, toujours prêts à tout pour nous contrôler, nous fichier et nous empêcher de vivre libre sans flic et sans patron. Et puisque les Renseignements généraux sont au courant de tout, qu'ils sachent que Mario n'est pas seul et qu'ils feraient mieux de le laisser tranquille.

Gr. Albert-Camus
(Toulouse)

(1) G.A.R.I. : Groupe d'action révolutionnaire internationaliste, responsable dans les années 73-74 de nombreux attentats anticapitalistes et antifranquistes (notamment de l'enlèvement du banquier Suarez en mai 1974).

ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

Réunion-débat

Bernard Langlois, l'un des rares journalistes à nous réconcilier avec la télévision et pourtant familier des placards, sera l'invité du prochain forum de la librairie du Monde libertaire samedi 14 février, à partir de 16 h, à l'occasion de la sortie de son livre « Résistances ». Il sera également présent à l'émission « Forum » de Radio-Libertaire (Paris, 89.4 MHz), ce même jour de 11 h 30 à 12 h 30.

L'équipe d'animation

Un paradis extrêmement « policé »

A la fin de l'année 1986, des avertissements annonçaient l'entrée en vigueur de ces deux paragraphes. Ainsi le congrès national des mouvements antinucléaires, prévu pour les 28, 29 et 30 novembre à Regensburg en Bavière, avait été interdit à la dernière minute par le ministère de l'Intérieur bavarois. La ville, ce week-end-là, connut une « ambiance à la chilienne » selon certains témoins : commandos de police patrouillant partout (1 200 hommes selon les chiffres officiels) qui encerclaient les manifestants et s'introduisaient dans les locaux en équipement de combat et armes au poing. Ailleurs, la police multiplia les razzias dans les librairies alternatives. Le n°132 du journal *Radikal* et le n°10 de *Radi-Aktiv*, journal du mouvement antinucléaire, furent confisqués (2) ; le courrier et les listes d'abonnés de certaines revues et journaux furent également contrôlés.

Voilà donc ce meilleur des mondes qu'est la R.F.A., tellement enviée pour son deutsche mark et ses voitures puissantes, ses affaires prospères avec l'Afrique du Sud et ses filiales dans les coins les plus perdus du Guatemala ; avec également son « radicalisme d'antan » qui « a été canalisé par les " Verts », le mouvement écolo-pacifiste », lequel « a désormais ses entrées au Bundestag, le Parlement fédéral » (dixit *Libération* du 24-25 janvier 1987, avec toute sa subtilité). On pourrait se poser quand même une question : « Pourquoi un tel paradis a-t-il besoin de tels paragraphes de loi ? ».

DAGMAR

(1) Le terme « terroriste », notons-le en passant, est du point de vue juridique sans substance.
 (2) Fin janvier a commencé, à Nuremberg, un procès contre *Radi-Aktiv* sur la base des nouvelles lois.